

NATIONS



UNIES

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954

et

RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSEMBLEE GENERALE

DOCUMENTS OFFICIELS : DIXIEME SESSION

SUPPLEMENT No 6A (A/2905)

NEW-YORK, 1955

NATIONS UNIES

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954

et

RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



ASSEMBLEE GENERALE

DOCUMENTS OFFICIELS : DIXIEME SESSION

SUPPLEMENT No 6A (A/2905)

New-York, 1955

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
Lettre d'envoi.....	iv
Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954	3
Actif et passif	3
Recettes et dépenses	5
Capital du FISE (1947-1954).....	9
Contreparties à la charge des gouvernements.....	10
Ouvertures de crédits — dépenses d'administration et dépenses d'exécution...	10
Versements à titre gracieux.....	11
<i>Annexe I.</i> Portefeuille au 31 décembre 1954.....	12
<i>Annexe II.</i> Liste des comptes en banque.....	12
<i>Annexe III.</i> Etat des contributions, par région et par pays, de la création du FISE au 31 décembre 1954	14
<i>Annexe IV.</i> Etat des allocations du FISE et des contreparties à la charge des gouvernements, de la création du FISE au 31 décembre 1954 (tableau récapitulatif et cinq tableaux régionaux)	15
Etats financiers du huitième exercice terminé le 31 décembre 1954 :	
Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1954.....	22
Etat des recettes et des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1954....	24
Etat des ouvertures de crédits, des dépenses engagées et des crédits non engagés (dépenses d'administration et dépenses d'exécution) de l'exercice terminé le 31 décembre 1954.....	26
<i>Tableau A.</i> Contributions des gouvernements (y compris les contributions à recevoir) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954	30
<i>Tableau B.</i> Allocations, dépenses et soldes d'allocations de l'exercice terminé le 31 décembre 1954.....	32
<i>Tableau C.</i> Allocations, dépenses et soldes d'allocations, de la création du FISE au 31 décembre 1954.....	38
Rapport du Comité des commissaires aux comptes à l'Assemblée générale.....	47

LETTRE D'ENVOI

Le 2 mai 1955

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous adresser, pour présentation devant l'Assemblée générale :

- a) Les états financiers du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 1954;
- b) Le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations financières du FISE en 1954.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma haute considération.

Pour le Comité des commissaires aux comptes
(Signé) Watson SELLAR

Monsieur le Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies
New-York

RAPPORT FINANCIER
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1954

RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1954

1. On trouvera ci-après les états financiers du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) relatifs au huitième exercice qui s'est terminé le 31 décembre 1954. Les principaux états sont les suivants :

i) Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1954 :

ii) Etat des recettes et des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1954 ;

iii) Etat des ouvertures de crédits, des dépenses engagées et des crédits non engagés (dépenses d'administration et dépenses d'exécution) de l'exercice terminé le 31 décembre 1954.

2. Ces états sont complétés par les tableaux suivants :

Tableau A. Contributions des gouvernements pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954 ;

Tableau B. Allocations, dépenses et soldes d'allocations de l'exercice terminé le 31 décembre 1954 ;

Tableau C. Allocations, dépenses et soldes d'allocations de la création du FISE au 31 décembre 1954.

3. Au 31 décembre 1954, le capital du FISE était de 28.226.657 dollars, dont 25.441.664 dollars alloués par le Conseil d'administration (tableaux B et C), ce qui laisse un solde non alloué de 2.784.993 dollars.

Actif et passif

ACTIF

Encaisse et portefeuille

4. L'état de l'actif et du passif indique que les fonds déposés dans les banques et à l'Organisation des Nations Unies s'élevaient à 20.573.412 dollars au 31 décembre 1954. Cette somme comprend 1.143.757 dollars en *trust funds* déposés en banque dans des comptes désignés sous les noms : FISE/UNRWA, FISE/UNKRA, FISE/Bureau national, et 19.429.655 dollars en fonds du FISE proprement dits. Ce dernier montant se compose d'environ 16.800.000 dollars en monnaie des Etats-Unis et de l'équivalent d'environ 2.600.000 dollars dans trente et une autres monnaies, soit l'équivalent d'environ 1 million de dollars en livres sterling, 350.000 dollars en couronnes suédoises, 300.000 dollars en dinars yougoslaves, 250.000 dollars en cruzeiros brésiliens, 150.000 dollars en Deutsche Mark et 100.000 dollars en francs suisses. Tous ces fonds ont été alloués par le Conseil d'administration, à l'exception des 2.784.993 dollars inscrits à l'état de l'actif et du passif (capital du FISE) et aux tableaux B et C. Les sommes en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis ont été comptabilisées en dollars au taux de change du 31 décembre 1954, indiqué par le Fonds monétaire international. Le FISE effectue ses placements par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies (compte spécial). A l'exception de 5.081.106 dollars placés à intérêt dans des banques des Etats-Unis, avec préavis de retrait de trente jours, et de 2 millions de dollars représentant la valeur nominale d'obligations de la Federal Land Bank à 2,25 pour 100 qui arriveront à échéance le 1er novembre 1958, le portefeuille est composé uniquement de bons du Trésor des Etats-Unis, dont certains arriveront à échéance en 1955 (valeur nominale : 7 millions de dollars) et d'autres en 1960 (valeur nominale : 2 millions de dollars) [annexe I : Portefeuille au 31 décembre 1954]. Les placements ont rapporté 377.638 dollars en 1954, dont 81.892 dollars d'intérêts accumulés au 31 décembre 1954 et payables en 1955. La liste des comptes en banque du FISE est jointe au présent rapport (annexe II).

Autres postes de l'actif

5. *Sommes déposées auprès des fournisseurs.* — Ces sommes comprennent des *trust funds* (253.100 dollars) inscrits à des comptes spéciaux et des fonds du FISE (1.247.201 dollars). Ce poste représente les sommes déposées auprès de services officiels d'achat, savoir environ 500.000 dollars auprès du Commonwealth Department of Supply d'Australie (en livres australiennes), 350.000 dollars auprès du Department of Industries and Commerce de la Nouvelle-Zélande (en livres néo-zélandaises), 300.000 dollars auprès de la Canadian Commercial Corporation (en dollars canadiens) et 100.000 dollars auprès de la Commodity Credit Corporation, Department of Agriculture des Etats-Unis.

Sommes à recevoir, avances, dépôts, etc. — Ce poste comprend : a) des sommes à recevoir de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées (38.000 dollars) ; b) des sommes à recevoir des gouvernements (6.000 dollars) ; c) des dépôts (13.000 dollars) auprès d'administrations nationales pour couvrir certains frais de transbordement de marchandises et pour financer des programmes de formation, et auprès d'un organisme suisse avec lequel le FISE a entrepris l'exécution de programmes communs d'assistance ; d) des dépôts de garantie (5.000 dollars) ; e) des avances de traitements et de frais de voyage accordées au personnel du FISE (5.000 dollars).

Contributions à recevoir des gouvernements. — Sur les 8.768.348 dollars "à recevoir", 8.577.284 dollars avaient été virés au compte du FISE en avril 1955. Le solde (191.064 dollars) sera vraisemblablement versé avant la fin de juin 1955.

6. *Engagements non réglés.* — Ce poste représente les sommes à payer, dont environ 700.000 dollars en dollars des Etats-Unis et l'équivalent de 330.000 dollars dans quinze autres monnaies. Ces sommes se répartissent comme suit :

i) 434.204 dollars au titre de fournitures et de matériel expédiés mais non payés avant la clôture de l'exercice 1954;

ii) 34.460 dollars pour les dépenses d'exécution. Cette somme comprend 18.899 dollars pour le remboursement de l'impôt national sur le revenu. On trouvera dans l'état des ouvertures de crédits (dépenses d'exécution) annexé au présent rapport une analyse complète des engagements non réglés de 1954.

iii) 86.714 dollars pour les dépenses d'administration. Cette somme comprend 69.229 dollars pour le remboursement de l'impôt national sur le revenu. On trouvera dans l'état des ouvertures de crédits (dépenses d'administration) annexé au présent rapport une liste complète des engagements non réglés de 1954;

iv) 476.582 dollars se décomposant comme suit : a) 209.342 dollars déposés par les gouvernements au titre d'achats à effectuer en leur nom et du fret ; b) 154.829 dollars dus, après apurement des comptes en fin d'exercice, à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, aux institutions spécialisées (personnel chargé des projets, bourses de perfectionnement, etc.), et au compte "Cartes de nouvel an" du FISE ; c) 101.686 dollars au titre des fournitures au 31 décembre 1954 pour le compte de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), mais non payées avant la clôture de l'exercice ; d) 10.725 dollars dus à divers créanciers.

7. Les *trust funds* se composent : a) de sommes mises à la disposition du FISE par l'UNRWA et par l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée (UNKRA) ; ces sommes sont destinées à financer les achats faits pour le compte de ces organismes ; b) de sommes mises à la disposition du FISE par les gouvernements des pays qui bénéficient de l'assistance du FISE, pour couvrir les dépenses d'administration des bureaux nationaux et des bureaux de zone du FISE. Depuis l'accord qu'il a conclu avec l'UNRWA en 1951, le FISE s'est engagé à effectuer certains achats nécessaires à cet organisme. Vers la fin de 1953, l'accord initial a été amendé et la gamme des achats considérablement étendue. Il a été convenu que le FISE percevrait une commission représentant 0,75 pour 100 de la valeur des achats effectués, avec un minimum annuel de 100.000 dollars. Le 28 décembre 1954, un nouvel accord a été conclu entre le FISE et l'UNRWA, pour prendre effet du 1^{er} janvier 1955, aux termes duquel l'UNRWA remboursera au FISE toutes les dépenses qu'il engage en exécution de l'accord. Le nouvel instrument, fondé sur la comptabilité des coûts, a remplacé l'accord de 1951 amendé en 1953. Au 31 décembre 1954, les fonds détenus pour le compte de l'UNRWA s'élevaient à 1.307.560 dollars, dont 101.854 dollars d'engagements non réglés, soit un montant net de 1.205.706 dollars. Le FISE s'est également engagé à se charger de certains achats pour l'UNKRA ; au 31 décembre 1954, il détenait à ce titre 26.893 dollars. Enfin, le FISE était dépositaire de l'équivalent en onze monnaies de 62.404 dollars qui représentaient les fonds fournis par les gouvernements des pays qui bénéficient de l'assistance du FISE, pour couvrir les dépenses locales d'administration des bureaux nationaux et des bureaux de zone du FISE.

8. Le *Fonds des cartes de nouvel an* s'est enrichi au cours des dernières années. Le nombre des cartes vendues est passé de 130.000 en 1950 à 500.000 en 1951, 1.500.000 en 1952 et 2 millions en 1953 ; les recettes nettes se sont élevées respectivement à 4.200, 16.274, 76.335 et 99.703 dollars. Sur ces recettes, 124.200 dollars ont déjà été virés à la "masse disponible" du FISE (recettes diverses) conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration. A sa session de mars 1954, le Conseil d'administration a approuvé l'établissement d'un fonds de roulement d'environ 70.000 dollars pour la campagne de 1954. Cette somme représentait le solde des excédents nets provenant de la campagne de 1953. En 1954, on a vendu environ 3 millions de cartes et les recettes nettes se sont élevées à 153.638 dollars. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration en mars 1955, une somme additionnelle de 125.000 dollars a été virée en 1955 à la "masse disponible" du FISE (recettes diverses). En raison du succès de la campagne de 1954, le Conseil d'administration a autorisé l'utilisation du solde inscrit au compte "Cartes de nouvel an" (environ 80.000 dollars) comme fonds de roulement pour le lancement d'une nouvelle campagne en 1955.

9. Une *réserve pour assurance* de 200.000 dollars a été constituée en novembre 1950, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration sur la recommandation du Comité des commissaires aux comptes, selon laquelle le FISE devait adopter le principe de l'auto-assurance. Au 31 décembre 1954, cette réserve était de 193.595 dollars contre 193.740 dollars à la fin de 1953.

10. Le *capital du FISE* s'élevait au 31 décembre 1954 à 28.226.657 dollars, soit 569.747 dollars de plus qu'au 31 décembre 1953. Les paragraphes 23 et 25 du présent rapport indiquent de façon détaillée les fluctuations du capital du FISE en fonction des variations des "recettes" et des "dépenses". On trouvera aux tableaux B et C le détail des soldes d'allocations non utilisés au 31 décembre 1954 (25.441.664 dollars). Les engagements non réglés s'élèvent à 3.211.066 dollars, dont 1.849.931 dollars au titre de fournitures et de matériel commandés mais non livrés et 1.361.135 dollars au titre du personnel chargé des projets et des bourses de perfectionnement (dont 960.997 dollars à verser à l'Organisation mondiale de la santé et 171.043 dollars à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture). Sur le total de ces engagements non réglés (3.211.066 dollars), environ 2.100.000 dollars doivent être payés en dollars des Etats-Unis et l'équivalent d'environ 1.100.000 dollars dans treize autres monnaies (dont environ 350.000 dollars en livres sterling, 200.000 dollars en florins néerlandais, 200.000 dollars en livres néo-zélandaises, 100.000 dollars en livres australiennes et 100.000 dollars en couronnes suédoises).

Recettes et dépenses

RECETTES

11. *Contributions.* — Les contributions de toutes origines se sont élevées en 1954 à 14.139.276 dollars contre 15.522.509 dollars en 1953. En 1954, soixante et un gouvernements ont versé des contributions équivalant à 13.608.240 dollars (tableau A), alors qu'en 1953 les contributions versées par cinquante-cinq gouvernements s'étaient élevées à 14.266.861 dollars. La contribution la plus élevée, celle du Gouvernement des Etats-Unis, s'est élevée à 8.300.000 dollars en 1954 (payés en 1955) contre 9.814.333 dollars en 1953, soit une diminution de 1.514.333 dollars. Les contributions des autres gouvernements ont augmenté de 855.712 dollars, passant de 4.452.528 dollars en 1953 à 5.308.240 dollars en 1954. Le nombre des gouvernements contributeurs a augmenté, ainsi d'ailleurs que le montant des contributions offertes par certains d'entre eux. Les recettes provenant des campagnes organisées (192.000 dollars en 1954) ont sérieusement diminué (651.247 dollars en 1953). Cette diminution s'explique par le fait que les campagnes organisées dans deux pays — l'Australie et la Nouvelle-Zélande — avaient rapporté au FISE 478.232 dollars en 1953. La prochaine campagne que ces pays feront au bénéfice du FISE aura lieu en 1955. On pense que la campagne de 1954-1955 organisée par le Royaume-Uni sous les auspices de l'Association pour les Nations Unies produira une recette nette pour le FISE d'environ 300.000 dollars, dont une partie lui a été versée en 1954. Les recettes provenant des contributions privées (autres que celles des campagnes organisées) sont passées de 176.564 dollars en 1953 à 269.245 dollars en 1954 (soit une augmentation de plus de 50 pour 100). Dans ce chiffre figurent les sommes recueillies par les enfants des Etats-Unis la veille de la Toussaint (fête de Hallowe'en), au titre du projet "Trick or Treat" lancé par le Comité américain pour le FISE; le Comité a versé 185.000 dollars au FISE en 1954, contre 70.000 dollars en 1953. Les recettes provenant du règlement de créances de l'UNRRA se sont élevées à 69.791 dollars en 1954, contre 427.837 dollars en 1953. Il s'agissait des dernières créances importantes de l'UNRRA; les créances non encore réglées atteignent un chiffre relativement faible.

12. Les *recettes autres que les contributions* (904.667 dollars) ont augmenté de 208.036 dollars par rapport à celles de 1953 (696.631 dollars).

Le *revenu des placements* [voir par. 4] (377.638 dollars) a augmenté de 10.727 dollars par rapport à 1953 (366.911 dollars). En 1954, la moyenne mensuelle du portefeuille s'est maintenue au niveau de 1953, mais le rendement a augmenté en raison de la hausse légère des taux d'intérêt. L'intérêt des valeurs mobilières et des dépôts en banque s'est élevé à 351.908 dollars et les autres sommes déposées en banque ont rapporté 25.730 dollars.

Les *contributions du personnel* [impôt sur les traitements et salaires] (259.769 dollars) ont augmenté de 19.119 dollars par rapport à 1953 (240.650 dollars). Conformément à la procédure adoptée par l'Organisation des Nations Unies, les dépenses d'administration (1.351.601 dollars) et les dépenses d'exécution (988.773 dollars) sont calculées en chiffres bruts et les contributions du personnel (259.769 dollars) sont portées en recettes. Le montant de ces contributions se répartit comme suit: contributions du personnel administratif, 152.480 dollars; contributions du personnel des services d'exécution, 107.289 dollars.

Commission du FISE sur les achats effectués pour le compte d'autres institutions (101.145 dollars): ce montant représente les commissions versées par l'UNRWA (100.000 dollars) et l'UNKRA (1.145 dollars) au titre des achats effectués pour le compte de ces organismes [voir par. 7]. Cette somme (101.145 dollars) est constituée par le remboursement de dépenses d'administration (22.000 dollars) et de dépenses d'exécution (79.145 dollars). En 1953, la commission du FISE sur les achats effectués pour le compte d'autres institutions s'était élevée à 25.000 dollars.

Les *recettes diverses* (164.020 dollars) comprennent: a) 7.000 dollars environ remboursés par des transporteurs; b) 90.000 dollars virés du compte "Cartes de nouvel an"; c) environ 6.000 dollars tirés de la vente de matériel; d) environ 12.000 dollars provenant de l'annulation d'engagements administratifs contractés au cours des années précédentes; e) environ 45.000 dollars provenant de la liquidation de la Joint Enterprise (campagne internationale de lutte contre la tuberculose par le BCG); f) environ 4.000 dollars de recettes et remboursements divers. En 1953, les recettes diverses s'étaient élevées à 62.957 dollars.

Opérations de change. — Ce poste montre un solde créditeur de 2.095 dollars pour l'exercice, contre 1.113 dollars en 1953.

DÉPENSES

13. En 1954, les dépenses (14.474.196 dollars) ont été de 569.747 dollars inférieures aux recettes (15.043.943 dollars); elles ont été supérieures de 1.967.566 dollars aux dépenses de 1953 (12.506.630 dollars).

14. Les *dépenses d'assistance (régionale, nationale et générale)* se sont élevées à 13.122.595 dollars; elles se décomposent comme suit: fournitures et matériel (y compris le fret), 11.228.144 dollars¹; programmes spéciaux d'assistance (bourses de perfectionnement, personnel chargé des projets, cours de formation collectifs, Centre international de l'enfance à Paris), 905.678 dollars; dépenses d'exécution, 988.773 dollars. On trouvera au tableau B la liste des dépenses d'assistance en 1954, par région et par pays, classées par objet² (fournitures et matériel,

¹ Les stocks de fourniture et de matériel non distribués au 31 décembre 1954, évalués à 2.923.171 dollars, se répartissaient comme suit:

a) Marchandises entreposées dans les pays bénéficiaires, en attente de distribution (environ 1.582.000 dollars);
b) Marchandises en transit (environ 960.000 dollars);
c) Marchandises entreposées chez les fournisseurs (payées) ou dans les pays d'origine, en attente d'expédition (environ 381.000 dollars).

² On trouvera au paragraphe 15 la liste des dépenses d'assistance classées par programme.

bourses de perfectionnement, personnel chargé des projets, divers), ainsi que les totaux des dépenses d'assistance générale (s'étendant à plus d'une région) et des dépenses d'administration. En outre, ce tableau donne le détail des allocations votées par le Conseil d'administration: soldes d'allocations au 1^{er} janvier 1954 (23.748.240 dollars), nouvelles allocations autorisées en 1954 [moins allocations reversées] (16.167.620 dollars) et soldes d'allocations au 31 décembre 1954 (25.441.664 dollars). Le tableau C indique les allocations votées par le Conseil d'administration de la création du FISE au 31 décembre 1954 (203.386.905 dollars), les sommes dépensées pendant la même période (177.945.241 dollars) et les soldes d'allocations au 31 décembre 1954 (25.441.664 dollars). Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa session de mars 1954, les allocations pour fret et les dépenses de fret sont indiquées par pays.

15. En 1954, les dépenses d'assistance régionale et nationale se sont élevées à 11.808.917 dollars (tableau B); de la création du FISE à la fin de 1954, ces dépenses se sont élevées à 159.384.576 dollars (tableau C). Le tableau suivant indique comment ces sommes se répartissent par programme:

DÉPENSES D'ASSISTANCE RÉGIONALE ET NATIONALE, PAR PROGRAMME

	1954		De la création du FISE à la fin de 1954	
	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
ASSISTANCE À LONG TERME				
I. Protection maternelle et infantile.....		2.281.247		10.783.164
II. Campagnes médicales et sanitaires générales				
i) Lutte contre les maladies transmises par les insectes.....	1.482.497		5.860.077	
ii) Production d'insecticides, d'antibiotiques, de sérums et de vaccins...	736.177		2.936.053	
iii) Lutte contre le bégel, le pian et les maladies vénériennes.....	768.791		4.087.367	
iv) Vaccination antituberculeuse par le BCG.....	783.964		6.183.571	
v) Autres campagnes de lutte contre la tuberculose.....	33.341		2.989.164	
vi) Lutte contre le trachome.....	305.450		404.291	
vii) Lutte contre la lèpre.....	35.931		59.319	
viii) Lutte contre d'autres maladies transmissibles.....	8.257	4.154.408	589.110	23.108.952
III. Programmes alimentaires pour les enfants				
i) Programmes à long terme.....	328.994		3.656.362	
ii) Conservation de denrées alimentaires.....	844.567	1.173.561	5.124.470	8.780.832
TOTAL POUR L'ASSISTANCE À LONG TERME		7.609.216		42.672.948
SECOURS D'URGENCE.....		1.727.333		98.654.037
FRET.....		2.373.780		17.676.720
FRAIS NON RÉPARTIS.....		98.588		380.871
TOTAL GÉNÉRAL		11.808.917		159.384.576

16. *Dépenses d'exécution*³. — Les dépenses d'exécution comprennent: a) les dépenses de personnel et des services connexes du programme de conservation de denrées alimentaires et les dépenses des ingénieurs qui aident les gouvernements de leurs conseils; b) les dépenses de personnel et des services connexes des bureaux nationaux et des bureaux de zone; c) les dépenses de personnel et des services connexes d'achat et d'expédition. En 1954, ces dépenses se sont élevées à 988.773 dollars (brut). Les traitements et salaires ont été comptabilisés en chiffres bruts et, en contrepartie, les contributions du personnel* ont été portées en recettes. Déduction faite du pourcentage approprié des recettes provenant des contributions du personnel (107.289 dollars; voir par. 12) et de la commission sur les achats effectués pour le compte d'autres institutions (79.145 dollars; voir. par. 12), le montant net des dépenses d'exécution a été de 802.339 dollars en 1954.

³ Pendant plusieurs années, seules les dépenses du programme de conservation du lait (personnel et dépenses connexes) étaient comptabilisées comme "dépenses d'exécution". Dans le budget de 1954, on a également inscrit sous cette rubrique les dépenses de personnel des bureaux nationaux et des bureaux de zone, ainsi que les dépenses de personnel des services d'achat. Dans les bureaux nationaux et les bureaux de zone, les représentants du FISE ont pour tâche principale d'aider les gouvernements de leurs conseils et de collaborer à la mise au point et à l'exécution des projets subventionnés; ils fournissent donc une aide directe. Les dépenses des services d'achat et d'expédition (Division des fournitures à New-York et à Paris, et Bureaux de Londres et de Sydney) représentent en quelque sorte une "valeur ajoutée" à la valeur des marchandises expédiées, et ces dépenses ont aussi été reportées sous la rubrique "dépenses d'exécution". Cette définition des "dépenses d'exécution" a été étudiée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui a approuvé les arguments de l'Administration du FISE.

* Impôt sur les traitements et salaires.

17. *Dépenses d'administration.* — Les dépenses d'administration se sont élevées à 1.351.601 dollars (brut). Les traitements et salaires ont été comptabilisés en chiffres bruts et, en contrepartie, les contributions du personnel ont été portées en recettes. Déduction faite du pourcentage approprié des recettes provenant des contributions du personnel (152.480 dollars; voir par. 12) et de la commission sur les achats effectués pour le compte d'autres institutions (22.000 dollars; voir par. 12), le montant net des dépenses d'administration a été de 1.177.121 dollars.

18. Le tableau suivant indique les ouvertures de crédits (brut) pour les dépenses d'administration et les dépenses d'exécution en 1949 et 1950 (années où les dépenses ont été les plus élevées), et en 1953 et 1954; il indique également les dépenses effectives (brut et net) pour les mêmes années (les calculs ayant été refaits compte tenu des modifications indiquées au par. 16):

	1949 (dollars)	1950 (dollars)	1953 (dollars)	1954 (dollars)
Ouvertures de crédits (brut).....	2.972.657	2.949.935	2.331.213	2.385.040
Dépenses d'administration effectives (brut).....	1.500.139	1.495.872	1.388.769	1.351.601
Dépenses d'exécution effectives (brut).....	1.131.718	1.125.988	831.399	988.773
TOTAL DES DÉPENSES (brut)	2.631.857	2.621.860	2.220.168	2.340.374
Dépenses d'administration effectives (net).....	1.359.883	1.346.719	1.226.569	1.177.121
Dépenses d'exécution effectives (net).....	1.036.172	1.013.462	727.949	802.339
TOTAL DES DÉPENSES (net)	2.396.055	2.360.172	1.954.518	1.979.460

19. *Dépenses d'assistance* [voir le tableau au par. 20] — En 1954, les dépenses d'assistance (y compris les dépenses d'exécution (net) se sont élevées à 12.936.161 dollars, contre 11.014.411 dollars en 1953, soit une augmentation de 1.921.750 dollars (17 pour 100). Les dépenses d'administration (net) se sont élevées à 1.177.121 dollars, contre 1.226.569 dollars en 1953, soit une diminution de 49.448 dollars. En 1954, les dépenses d'administration (net) ont donc diminué de 4 pour 100 par rapport à 1953.

20. Le tableau suivant montre le rapport entre les dépenses d'assistance (net) et d'administration (net), d'une part, et les dépenses totales, d'autre part, en 1952, 1953 et 1954; pour 1952 et 1953, les dépenses d'administration et les dépenses d'exécution ont été calculées de nouveau, compte tenu des modifications indiquées au paragraphe 16. En 1954, les dépenses d'assistance ont représenté 91,7 pour 100 des dépenses totales et les dépenses d'administration 8,3 pour 100:

	Dollars	Pourcentage	Dollars	Pourcentage
1952 Dépenses d'assistance (régionale, nationale et générale)*	11.731.390	85,6		
Dépenses d'exécution (net).....	705.650	5,3	12.077.040	90,9
Dépenses d'administration (net).....			1.212.432	9,1
TOTAL			13.289.472	100,0
1953 Dépenses d'assistance (régionale, nationale et générale)*	10.286.462	84,1		
Dépenses d'exécution (net).....	727.949	5,9	11.014.411	90,0
Dépenses d'administration (net).....			1.226.569	10,0
TOTAL			12.240.980	100,0
1954 Dépenses d'assistance (régionale, nationale et générale)*	12.133.822	86,0		
Dépenses d'exécution (net).....	802.339	5,7	12.936.161	91,7
Dépenses d'administration (net).....			1.177.121	8,3
TOTAL			14.113.282	100,0

* Non compris les dépenses d'exécution.

21. En décembre 1954, lorsque le Conseil d'administration a examiné les dépenses d'administration et les dépenses d'exécution pour les neuf premiers mois de 1954, il a étudié la question du rapport entre les dépenses d'administration et les dépenses totales. On reproduit ci-dessous le passage pertinent du rapport du Conseil d'administration:

"10. . . . Le rapport entre les dépenses d'administration (net) et les dépenses totales [pendant neuf mois] a été de 8,5 pour 100⁴, contre 10 pour 100 pendant l'année civile 1953.

"11. Le Comité a noté avec satisfaction cette diminution, mais il a fait observer que l'on se fonde en grande partie, pour calculer le rapport en question, sur les montants consacrés à l'assistance pendant l'année, et que, pour diverses raisons, ces montants ne donnent pas nécessairement la mesure des travaux administratifs du FISE. En conséquence, le rapport, entre les dépenses d'administration et les dépenses totales ne doit être utilisé qu'avec circonspection pour évaluer l'efficacité des services d'administration du FISE.

"12. Pour certaines fournitures importantes, telles que le lait et la pénicilline, les prix payés par le FISE ont fortement diminué. En 1954, le Fonds, dont les dépenses totales s'élèveront à quelque 14 millions de dollars, aura distribué 85 millions de livres de lait écrémé en poudre et 2 millions d'ampoules de pénicilline; les dépenses relatives à ces deux produits représenteront environ 9 pour 100 des dépenses totales. En 1949, c'est-à-dire pendant l'année où le rapport entre les dépenses d'administration et les dépenses totales a été le plus bas, le FISE avait distribué des quantités beaucoup moins importantes (50 millions de livres de lait écrémé en poudre et 370.000 ampoules de pénicilline), et les dépenses relatives à ces deux produits avaient représenté environ 15 pour 100 des dépenses totales, qui s'étaient élevées à 47 millions de dollars. Si les prix de 1949 étaient appliqués aux expéditions de lait et de pénicilline effectuées en 1954, le rapport entre les dépenses d'administration et les dépenses totales pour les neuf premiers mois de 1954 serait réduit de moitié.

"13. De plus, le nombre des pays assistés s'est considérablement accru; en même temps, les secours d'urgence sont passés au second plan au profit de l'assistance à long terme et il a fallu développer les activités du personnel afin que l'aide octroyée soit aussi efficace que possible. En 1949, moins du quart des allocations a été consacré à l'assistance à long terme; en 1954, cette forme d'assistance représente plus de 80 pour 100 du total; et, tandis qu'en 1949 le FISE participait à la réalisation de moins de 100 programmes dans 23 pays et territoires, il a contribué en 1954 à l'exécution de plus de 250 programmes dans 88 pays et territoires" (E/ICEF/280).

22. Le tableau ci-après (Allocations au titre des divers programmes par catégorie principale au 31 décembre 1954), établi pour les périodes 1947-1950 et 1951-1954, montre l'évolution de l'assistance fournie par le FISE. Les secours d'urgence (denrées alimentaires, matières premières, etc.), qui représentaient 76 pour 100 de l'assistance fournie par le FISE au cours de la première période, sont tombés à 27 pour 100 au cours de la seconde; en revanche, les programmes d'assistance à long terme sont passés de 24 à 73 pour 100:

ALLOCATIONS AU TITRE DES DIVERS PROGRAMMES PAR CATÉGORIE PRINCIPALE AU 31 DÉCEMBRE 1954

(Milliers de dollars)

	1947-1950	Pourcentage	1951-54	Pourcentage	Total
ASSISTANCE À LONG TERME					
I. Services de protection maternelle et infantile (y compris la formation)	8.458,3	7,4	10.995,7	23,6	19.454,0
II. Campagnes médicales et sanitaires générales	13.075,6	11,4	14.541,2	31,2	27.616,8
III. Programmes alimentaires pour les enfants					
i) Programmes à long terme	1.795,5	1,6	3.212,3	6,9	5.007,8
ii) Conservation de denrées alimentaires	3.928,2	3,4	5.236,1	11,2	9.164,3
TOTAL POUR L'ASSISTANCE À LONG TERME	27.257,6	23,8	33.985,3	72,9	61.242,9
SECOURS D'URGENCE	87.438,1	76,2	12.618,1	27,1	100.056,2
TOTAL POUR L'ASSISTANCE AUX PROJETS	114.695,7	100,0	46.603,4	100,0	161.299,1

Solde non affecté aux programmes au 31 décembre 1954

Assistance régionale	1.874,9
Assistance s'étendant à plus d'une région	28,1
	<u>1.903,0</u>

Fret, assurance et frais accessoires	21.784,6
Dépenses d'exécution	7.504,5
Dépenses d'administration	10.895,7

TOTAL DES ALLOCATIONS (voir tableau C) 203.386,9

⁴ Comme il est indiqué au paragraphe 20, ce rapport a été de 8,3 pour 100 pour les douze mois de l'exercice.

Capital du FISE (1947-1954)

23. Le tableau suivant montre les variations des recettes et du capital du FISE. Au cours des quatre exercices 1949 à 1952, les dépenses ont dépassé les recettes annuelles; aussi le capital du FISE a-t-il diminué d'environ 34.600.000 dollars pendant cette période. Le mouvement s'est renversé en 1953 et en 1954, et il y a eu un excédent de recettes de 3.712.510 dollars en 1953 et de 569.747 dollars en 1954 (voir l'état des recettes et des dépenses). Le tableau suivant indique, par catégorie principale, les recettes du FISE de 1947 à 1954:

		RECETTES								
		(Milliers de dollars)								
		1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	Total
a)	<i>Contributions</i>									
	Gouvernements	20.170	40.875	26.313	19.228	10.315	9.353	14.267	13.608	154.129
	Particuliers (y compris les campagnes organisées) ..	16	5.904	5.014	1.513	236	144	828	461	14.116
	UNRRA	11.650	12.107	8.075	518	245	137	428	70	33.230
	TOTAL	<u>31.836</u>	<u>58.886</u>	<u>39.402</u>	<u>21.259</u>	<u>10.796</u>	<u>9.634</u>	<u>15.523</u>	<u>14.139</u>	<u>201.475</u>
b)	<i>Recettes autres que les contributions</i>									
	Placements	11	88	313	494	305	315	367	377	2.270
	Contributions du personnel (impôt sur les traitements et salaires)	—	—	—	262	235	237	240	260	1.234
	Recettes diverses	—	—	115	134	72	48	63	165	597
	Opérations de change	—	(26)	(108)	548	15	38	1	2	470
	Commission sur achats pour le compte d'autres institutions	—	—	—	—	—	—	25	101	126
	TOTAL	<u>11</u>	<u>62</u>	<u>320</u>	<u>1.438</u>	<u>627</u>	<u>638</u>	<u>696</u>	<u>905</u>	<u>4.697</u>
	TOTAL GÉNÉRAL	<u><u>31.847</u></u>	<u><u>58.948</u></u>	<u><u>39.722</u></u>	<u><u>22.697</u></u>	<u><u>11.423</u></u>	<u><u>10.272</u></u>	<u><u>16.219</u></u>	<u><u>15.044</u></u>	<u><u>206.172</u></u>

On trouvera à l'annexe III un état détaillé, par région et par pays, des contributions de toute provenance versées de la création du FISE au 31 décembre 1954.

24. Le tableau C, annexé au présent rapport, indique que le montant total des dépenses engagées par le FISE de sa création au 31 décembre 1954 s'élève à 177.945.240 dollars, dont 9.386.785 dollars pour les dépenses d'administration (brut) et 6.389.970 dollars pour les dépenses d'exécution (brut); 162.168.485 dollars ont été dépensés pour l'assistance (non compris les dépenses d'exécution). Au cours de cette période, les recettes autres que les contributions (placements, contributions du personnel et autres recettes diverses) se sont élevées à 4.697.426 dollars [voir tableau "recettes", par. 23]. Ainsi, jusqu'au 31 décembre 1954, sur chaque dollar que le FISE a reçu et dépensé, 97 cents ont été consacrés à l'assistance (dont 3 cents aux dépenses d'exécution) et 3 cents aux dépenses d'administration.

25. Le tableau ci-après indique le capital du FISE à la fin de chaque exercice financier depuis la création du FISE:

CAPITAL DU FISE AU 31 DÉCEMBRE

(Milliers de dollars)

	Diminution pendant l'exercice	Augmentation pendant l'exercice
1947	—	—
1948	—	27.494
1949	6.943	—
1950	13.236	—
1951	11.148	—
1952	3.255	—
1953	—	3.713
1954	—	570

Au 31 décembre 1954, le capital du FISE s'élevait à 28.226.657 dollars, dont 25.441.664 dollars alloués par le Conseil d'administration, ce qui laissait un solde non alloué de 2.784.993 dollars [voir par. 3].

Contreparties à la charge des gouvernements

26. On a joint au rapport financier un état (annexe IV) qui indique les sommes dépensées et les sommes promises par les gouvernements pour l'exécution de projets subventionnés par le FISE. Dans l'état en question on n'a tenu compte que des dépenses et des engagements des pouvoirs publics (centraux ou locaux) et on a négligé les dépenses et les engagements des organismes bénévoles, parce que le FISE ne peut pas consulter aussi facilement leur comptabilité. On n'a pas tenu compte non plus des dépenses locales qui sont à la charge des gouvernements à raison de l'aide fournie — généralement par détachement ou envoi en mission de personnel international — par d'autres institutions des Nations Unies pour l'exécution de programmes subventionnés par le FISE.

27. Les "allocations du FISE pour les programmes" (203.386.905 dollars) correspondent aux "allocations autorisées" de la création du FISE au 31 décembre 1954, telles qu'elles figurent au tableau C, à l'exception des allocations non encore affectées à l'exécution d'un programme, qui sont indiquées séparément, car les gouvernements des pays bénéficiaires ne peuvent encore, à ce stade, prendre aucun engagement. La "contrepartie des programmes" est indiquée dans deux colonnes qui correspondent, l'une aux "dépenses", l'autre aux "engagements" n'ayant pas encore fait l'objet de dépenses ou pour lesquels le FISE n'a encore reçu aucune pièce justificative. Lorsque le Conseil d'administration autorise le FISE à allouer des crédits pour l'exécution d'un programme, les engagements qui sont pris par les gouvernements des pays bénéficiaires sont également indiqués. L'accord doit se faire ensuite sur le plan d'exécution qui indique d'une manière plus précise les engagements pris, ainsi que leur valeur estimative en monnaie locale.

28. Lorsque le plan d'exécution est mis en œuvre, l'allocation du FISE se transforme en marchandises (en d'autres termes, l'engagement contracté par le FISE se transforme en dépenses); il en est de même des engagements contractés par le gouvernement intéressé. Ce processus entraîne une augmentation dans la colonne "dépenses" de l'annexe IV et une diminution correspondante dans la colonne "engagements". Cette transformation s'effectue progressivement pendant la réalisation du plan d'exécution qui, dans le cas d'un projet à long terme, peut atteindre sept ans. En conséquence, il existe à tout moment des engagements considérables qui ne se sont pas encore transformés en dépenses. Un nouveau délai s'écoule avant que les dépenses soient effectivement comptabilisées par le FISE.

29. Le chiffre des dépenses a été établi d'après les pièces comptables des divers gouvernements, vérifié par les bureaux nationaux et régionaux du FISE et par les vérificateurs des comptes de cet organisme. Dans les plans d'exécution, les engagements sont exprimés en nature — c'est-à-dire qu'on y énumère les biens et services nécessaires à l'exécution des projets — l'équivalent monétaire n'étant qu'estimatif et indicatif. Aussi les dépenses effectives peuvent-elles, en fin de compte, différer un peu des engagements correspondants. D'autre part, il se peut que les plans soient remaniés en cours d'exécution à la suite d'un accord entre le gouvernement intéressé et le FISE, les engagements étant modifiés en conséquence. Les fluctuations de change peuvent aussi influencer sur l'équivalent en dollars des engagements. Enfin, les états comprennent les engagements pour lesquels le FISE dispose à l'heure actuelle de données précises, mais non ceux au sujet desquels il est nécessaire d'obtenir encore certains éclaircissements.

30. Au 31 décembre 1954, les dépenses comptabilisées se montaient à 234.625.000 dollars et les engagements non réglés à 100.313.000 dollars, le total des contreparties du programme équivalant donc à 334.938.000 dollars.

31. Les "dépenses d'administration des bureaux nationaux du FISE" sont les dépenses effectuées par les gouvernements des pays bénéficiaires pour couvrir les frais qui sont, sur place, à la charge des représentants résidents du FISE. Les dépenses totales inscrites sous cette rubrique jusqu'au 31 décembre 1954 équivalaient à 2.781.000 dollars.

32. Le total (337.719.000 dollars) des contreparties nationales représente la somme des contreparties du programme et des dépenses d'administration. Si l'on ajoute cette somme aux allocations du FISE, on obtient 541.106.000 dollars, c'est-à-dire le coût total estimatif de l'exécution des projets auxquels le FISE a décidé de prêter son concours.

Ouvertures de crédits — dépenses d'administration et dépenses d'exécution

33. L'état des ouvertures de crédits⁵, des dépenses engagées et des crédits non utilisés pour 1954 montre que les ouvertures de crédits se sont élevées à 2.385.040 dollars (brut), les dépenses d'administration engagées à 1.351.601 dollars (1.177.121 dollars [net], après déduction de 152.480 dollars produits par les contributions du personnel* et de 22.000 dollars représentant la commission sur achats effectués pour le compte d'autres institutions — voir par. 17), les dépenses d'exécution engagées à 990.773 dollars (802.339 dollars [net], après déduction de 107.289 dollars produits par les contributions du personnel et de 79.145 dollars représentant la commission sur achats effectués pour le compte d'autres institutions — voir par. 16), et les crédits non engagés à 44.666 dollars, après déduction de 80.000 dollars pour remboursement de l'impôt national sur le revenu. Ce solde créditeur de 44.666 dollars sur les crédits ouverts pour les dépenses d'administration et d'exécution de 1954 a été viré à la "masse disponible" du FISE en mars 1955.

34. En 1954, les dépenses engagées (brut) ont représenté 98,1 pour 100 des crédits ouverts (brut) pour l'exercice. Le tableau ci-après indique, pour chacun des cinq chapitres du budget, le montant des ouvertures de crédits, les dépenses engagées, le rapport entre les dépenses engagées et les ouvertures de crédits et les crédits non engagés.

⁵ Y compris les transferts de la réserve pour dépenses d'administration imprévues.

* Impôt sur les traitements et salaires.

**OUVERTURES DE CRÉDITS, DÉPENSES ENGAGÉES ET CRÉDITS NON ENGAGÉS, DÉPENSES D'ADMINISTRATION
ET DÉPENSES D'EXÉCUTION**

	Ouvertures de crédits (dollars)	Dépenses engagées			Rapport entre les dépenses engagées et les ouvertures de crédits (pourcentage)	Crédits non engagés (dollars)
		Dépenses d'administration (dollars)	Dépenses d'exécution (dollars)	Total (dollars)		
1. Siège (New-York).....	1.037.010	747.194,05	278.322,20	1.025.516,25	98,9	11.493,75
2. Asie — bureaux régional, de zone et nationaux.....	385.400	187.339,69	187.950,98	375.290,67	97,4	10.109,33
3. Afrique, Méditerranée orientale et Europe — bureaux régional, de zone et nationaux.....	642.250	252.049,59	379.300,26	631.349,85	98,3	10.900,15
4. Amérique latine — bureaux régio- nal, de zone et nationaux.....	222.750	102.018,24	109.570,04	211.588,28	95,0	11.161,72
5. Bureau du Pacifique sud-ouest..	17.630	—	16.629,13	16.629,13	94,3	1.000,87
	<u>2.305.040</u>	<u>1.288.601,57</u>	<u>971.772,61</u>	<u>2.260.374,18</u>	<u>98,1</u>	<u>44.665,82</u>
Remboursement de l'impôt national sur le revenu.....	80.000	63.000,00	17.000,00	80.000,00	100,0	—
TOTAUX (brut)	<u><u>2.385.040</u></u>	<u><u>1.351.601,57</u></u>	<u><u>988.772,61</u></u>	<u><u>2.340.374,18</u></u>	<u><u>98,1</u></u>	<u><u>44.665,82</u></u>
A déduire:						
Contribution du personnel (impôt sur les traitements et salaires)		(152.480,57)	(107.288,31)	(259.768,88)		
Commission sur achats pour le compte d'autres institutions....		(22.000,00)	(79.145,38)	(101.145,38)		
DÉPENSES ENGAGÉES (net)		<u><u>1.177.121,00</u></u>	<u><u>802.338,92</u></u>	<u><u>1.979.459,92</u></u>		

Versements à titre gracieux

35. Conformément au paragraphe 3 de l'article X du règlement financier, l'état suivant est présenté:

Aucun versement à titre gracieux n'a été autorisé pendant l'exercice.

Annexe I: Portefeuille au 31 décembre 1954;

Annexe II: Liste des comptes en banque;

Annexe III: Etat des contributions de la création du FISE au 31 décembre 1954;

Annexe IV: Etat des allocations du FISE et des contreparties à la charge des gouvernements (tableau récapitulatif et cinq tableaux régionaux).

Le Directeur général
(Signé) Maurice PATE

Le 25 avril 1955

ANNEXE I

Portefeuille au 31 décembre 1954

	<i>Valeur nominale (dollars)</i>	<i>Valeur comptable majorée des intérêts au 31 décembre 1954 (dollars)</i>
United States Treasury Certificates of Indebtedness, 1½%, échéance 15 février 1955	4.000.000,00	4.056.808,22
United States Treasury Certificates of Indebtedness, 1¼%, échéance 15 décembre 1955	3.000.000,00	3.001.643,84
Federal Land Bank Bonds, 2¼%, échéance 1 ^{er} novembre 1958	2.000.000,00	2.007.996,22
United States Treasury Bonds, 2½%, échéance 15 novembre 1960	2.000.000,00	2.016.068,50
	<hr/>	<hr/>
	11.000.000,00	11.082.516,78
Compte de dépôt (préavis de retrait de trente jours) :		
Bank of America, National Trust and Savings Association, San-Francisco		5.081.106,14
		<hr/>
TOTAL		<u>16.163.622,92</u>

ANNEXE II

Liste des comptes en banque

<p>AFRIQUE</p> <p><i>Afrique-Equatoriale française</i></p> <p>Banque de l'Afrique occidentale, S.A., Brazzaville.</p> <p>AMÉRIQUE</p> <p><i>Brésil</i></p> <p>Banco do Brasil, S.A., Rio-de-Janeiro;</p> <p>National City Bank of New York (First National City Bank of New York), Rio-de-Janeiro.</p> <p><i>Chili</i></p> <p>Banco Central de Chile, Santiago;</p> <p>National City Bank of New York (First National City Bank of New York), Santiago.</p> <p><i>Equateur</i></p> <p>La Previsora Banco Nacional de Crédito, Quito.</p> <p><i>Etats-Unis d'Amérique</i></p> <p><i>New-York</i></p> <p>Chase Manhattan Bank, Pine and Nassau Streets</p> <p>Chase Manhattan Bank, agence de la 42ème rue;</p> <p>Chemical Corn Exchange Bank, agence des Nations Unies;</p> <p>Federal Reserve Bank of New York;</p> <p>First National City Bank of New York.</p> <p><i>San-Francisco</i></p> <p>Bank of America, National Trust and Savings Association</p> <p><i>Guatemala</i></p> <p>Banco Agricola Mercantil, Guatemala.</p> <p><i>Pérou</i></p> <p>Banco de Crédito del Perú, Lima;</p> <p>National City Bank of New York (First National City Bank of New-York), Lima.</p> <p>ASIE</p> <p><i>Afghanistan</i></p> <p>Da Afghanistan Bank, Kaboul.</p>	<p><i>Birmanie</i></p> <p>Lloyds Bank, Ltd., Rangoon;</p> <p>State Commercial Bank, Rangoon.</p> <p><i>Chine</i></p> <p>Bank of Taiwan, Taïpeh.</p> <p><i>Corée</i></p> <p>Bank of Korea, Séoul.</p> <p><i>Inde</i></p> <p>Central Bank of India, Ltd., New-Delhi;</p> <p>Lloyds Bank, Ltd., New-Delhi.</p> <p><i>Indonésie</i></p> <p>Nationale Handelsbank, N.V., Djakarta.</p> <p><i>Japon</i></p> <p>Chase Manhattan Bank, Tokyo.</p> <p><i>Pakistan</i></p> <p>Lloyds Bank, Ltd., Dacca;</p> <p>Lloyds Bank, Ltd., Karachi;</p> <p>State Bank of Pakistan, Karachi.</p> <p><i>Philippines</i></p> <p>Bank of America, National Trust and Savings Association, Manille.</p> <p><i>Thaïlande</i></p> <p>Provincial Bank, Ltd., Bangkok.</p> <p><i>Viet-Nam</i></p> <p>Banque de l'Indochine, S.A., Saïgon.</p> <p>AUSTRALIE</p> <p>Commonwealth Trading Bank of Australia, Sydney.</p> <p>EUROPE</p> <p><i>Allemagne</i></p> <p>Bank Deutscher Laender, Francfort-sur-le-Main.</p> <p><i>Autriche</i></p> <p>Creditanstalt-Bankverein, Vienne.</p>
---	---

Belgique

Banque de la Société générale de Belgique, S.A.,
Bruxelles.

Bulgarie

Banque nationale de Bulgarie, Sofia.

Danemark

Administration des postes, Copenhague;
Privatbanken i Kjobenhavn, Aktieselskab, Copen-
hague.

Finlande

Ab Nordiska Föreningsbanken, Helsinki.

France

Paris

Administration des postes;
Chase Manhattan Bank;
Morgan & Cie, Inc.;
Société générale.

Grèce

Banque d'Athènes (Banque nationale de Grèce et
d'Athènes), Athènes.

Irlande

National City Bank, Ltd., Dublin.

Islande

Landsbanki Islands, Reykjavik.

Italie

Banco di Roma, Rome.

Luxembourg

Banque internationale à Luxembourg, S.A.,
Luxembourg.

Norvège

Christiania Bank og Kreditkasse, Oslo.

Pays-Bas

Amsterdamsche Bank, N.V., Amsterdam.

Pologne

Bank Handlowy w Warszawie, S.A., Varsovie.

Royaume-Uni

Londres

Bank of England;
Chase Manhattan Bank;
Morgan Grenfell and Co., Ltd.;
National Provincial Bank, Ltd.

Suède

Aktiebolaget Svenska Handelsbanken, Stockholm;
Stockholms Enskilda Bank, A.B., Stockholm.

Suisse

Banque nationale suisse, Berne;
Crédit suisse, Zurich.

Tchécoslovaquie

Státni Banka Ceskoslovenska, Prague.

Trieste

Banco di Roma, Trieste.

Yougoslavie

Banque nationale de la République fédérative po-
pulaire de Yougoslavie, Belgrade.

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Egypte

National Bank of Egypt, Le Caire.

Ethiopie

State Bank of Ethiopia, Addis-Abéba.

Irak

Ottoman Bank, Bagdad.

Israël

Bank Leumi le-Israël, B.M., Haïfa.

Liban

Banque de Syrie et du Liban, S.A., Beyrouth.

Turquie

Banque centrale de la République de Turquie,
S.A., Ankara.

ANNEXE III

Etat des contributions, par région (et par pays, de la création du FISE au 31 décembre 1954
(Equivalent en milliers de dollars)

AFRIQUE		ASIE		MÉDITERRANÉE ORIENTALE			
Contributions publiques	Contributions privées	Contributions publiques	Contributions privées	Contributions publiques	Contributions privées		
Afrique-Equatoriale française	—	1		Aden	—	4	
Afrique-Occidentale française, Cameroun et Togo	—	3		Egypte	150	*	
Bassoutoland	—	2		Ethiopie	8	1	
Betchouanaland	—	1		Irak	126	—	
Kénya	—	44		Iran	9	6	
Libéria	1	1		Israël	140	*	
Maroc	—	*		Jordanie	6	—	
Mozambique	—	73		Syrie	7	—	
Nyassaland	—	2		Territoires sous administration britannique ^a	—	14	
Rhodésie du Nord	—	10		Turquie	80	—	
Rhodésie du Sud	—	24			<u>526</u>	<u>25</u>	
Tanganyika	—	12					
Territoires sous administration britannique ^a	—	7		PACIFIQUE SUD-OUEST			
Territoires sous administration française ^b	—	9		Australie	12.136	2.437	
Tunisie	—	*		Nouvelle-Zélande	2.263	2.426	
Union Sud-Africaine	443	1.553		Territoires sous administration britannique ^c	—	13	
	<u>444</u>	<u>1.742</u>		Territoires sous administration française ^d	—	1	
					<u>14.399</u>	<u>4.877</u>	
				EUROPE			
				Allemagne (République fédérale d')	476	3	
				Autriche	119	*	
				Belgique	206	201	
				Bulgarie	6	—	
				Danemark	525	* ^e	
				Finlande	86	14	
				France	3.572	102* ^e	
				Grèce	101	9	
				Hongrie	23	—	
				Irlande	42	—	
				Islande	144	500	
				Italie	1.063	101	
				Liechtenstein	2	3	
				Luxembourg	23	3	
				Malte	—	1	
				Monaco	2	3	
				Norvège	203	216 ^f	
				Pays-Bas	138	35	
				Pologne	1.101	—	
				Portugal	—	*	
				Royaume-Uni	1.663	1.748	
				Saint-Marin	—	1	
				Suède	691	337 ^f	
				Suisse	3.016	174	
				Tchécoslovaquie	1.100	311	
				Vatican	3	—	
				Yougoslavie	1.692	61	
					<u>15.897</u>	<u>3.823</u>	
				RECAPITULATION			
				Afrique	444	1.742	2.186
				Amérique du Nord	114.357	3.191	117.548
				Amérique latine	3.069	162	3.231
				Asie	5.437	296	5.733
				Europe	15.897	3.823	19.720
				Méditerranée orientale	526	25	551
				Pacifique sud-ouest	14.399	4.877	19.276
					<u>154.129</u>	<u>14.116</u>	<u>168.245</u>
				Solde des avoirs de l'UNRRA.....			33.230
				TOTAL DES CONTRIBUTIONS			<u>201.475</u>
AMÉRIQUE DU NORD							
Canada	8.826	1.501					
Etats-Unis d'Amérique	105.531	1.690 ^e					
	<u>114.357</u>	<u>3.191</u>					
AMÉRIQUE LATINE							
Argentine	—	*					
Bolivie	45	1					
Brésil	702	3					
Chili	138	12					
Colombie	142	—					
Costa-Rica	40	—					
Cuba	15	54					
Equateur	30	13					
Grenade	—	*					
Guatemala	31	6					
Guyane britannique	5	—					
Haiti	28	—					
Honduras	78	11					
Honduras britannique	—	4					
Mexique	—	*					
Nicaragua	24	4					
Panama	10	2					
Paraguay	5	—					
Pérou	346	5					
République Dominicaine	290	18					
Salvador	20	*					
Sainte-Lucie	—	*					
Saint-Vincent	—	*					
Territoires sous administration britannique ^d	—	11					
Territoires sous administration française ^e	—	1					
Uruguay	1.000	—					
Venezuela	120	17					
	<u>3.069</u>	<u>162</u>					

* Moins de 1.000 dollars.

^a Gambie, Sainte-Hélène, Seychelles, Souaziland et Zanzibar.^b Madagascar et Côte française des Somalis.^c Y compris les contributions (99.000 dollars) versées par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, les délégations et les institutions spécialisées.^d Bermudes et Falkland.^e Antilles françaises.^f Ces pays ont versé directement des contributions supplémentaires pour la campagne BCG et d'autres projets connexes (Danemark: environ 2 millions de dollars; Norvège: 250.000 dollars; Suède: 200.000 dollars).^g Y compris l'Algérie.^h Chypre.ⁱ Archipels Gilbert et Tonga.^j Etablissements français de l'Océanie et Nouvelle-Calédonie.

Etat des allocations du FISE pour les programmes et des contreparties à la charge des gouvernements, de la création du FISE au 31 décembre 1954

(Equivalent en milliers de dollars)

	Allocations pour les programmes	Contrepartie à la charge des gouvernements			Total
		Contrepartie des programmes		Dépenses d'administration des bureaux nationaux du FISE	
		Dépenses	Engagements*		
ASSISTANCE PAR RÉGION					
Afrique (tableau 1)	3.730,6	733	4.864	—	5.597
Asie (tableau 2)	36.859,6	15.935	46.135	778	62.848
Méditerranée orientale (tableau 3)....	24.426,3	4.184	11.877	91	16.152
Europe (tableau 4)	101.472,6	205.131	15.949	1.643	222.723
Amérique latine (tableau 5)	13.494,7	8.642	21.488	269	30.399
Crédits non affectés	1.874,9	—	—	—	—
TOTAL DE L'ASSISTANCE PAR RÉGION	181.858,7	234.625	100.313	2.781	337.719
ASSISTANCE GÉNÉRALE					
Etude des réactions à la farine de poisson	5,0				
Bourses de perfectionnement — Centre de formation de Calcutta.....	25,0				
Personnel chargé des projets de lutte antituberculeuse	61,5				
Cours de formation collective.....	590,0				
Centre international de l'enfance (Paris)	2.246,5				
Réserve pour assurance	200,0				
Dépenses d'exécution	7.504,5				
TOTAL DE L'ASSISTANCE GÉNÉRALE	10.632,5				
DÉPENSES D'ADMINISTRATION	10.895,7				
TOTAL GÉNÉRAL	203.386,9	234.625	100.313	2.781	337.719

* N'ayant pas encore fait l'objet de dépenses.

ANNEXE IV. — TABLEAU 1

Etat des allocations du FISE pour les programmes et des contreparties à la charge des gouvernements, de la création du FISE au 31 décembre 1954

(Equivalent en milliers de dollars)

	Allocations pour les programmes**	Contrepartie à la charge des gouvernements			Total
		Contrepartie des programmes		Dépenses d'administration des bureaux nationaux du FISE	
		Dépenses	Engagements**		
Afrique-Equatoriale française	182,1	27	79	—	106
Afrique-Occidentale française, Cameroun et Togo	1.240,6	377	1.346	—	1.723
Bassoutoland	23,0	—	25	—	25
Betchouanaland	43,9	—	21	—	21
Congo belge et Ruanda-Urundi	260,8	38	320	—	358
Côte-de-l'Or	28,6	—	151	—	151
Ile Maurice	12,1	—	2	—	2
Kénya	126,2	—	271	—	271
Kénya, Tanganyika et Ouganda	57,8	—	260	—	260
Libéria	149,9	—	296	—	296
Maroc	593,1 ^a	291	463	—	754
Nigéria	469,1	—	680	—	680
Nyassaland	62,5	—	230	—	230
Ouganda	22,0	—	95	—	95
Rhodésie du Nord	39,5	—	111	—	111
Rhodésie du Sud	24,2	—	42	—	42
Tanganyika	178,3	—	301	—	301
Tunisie	216,9 ^b	—	171	—	171
	<u>3.730,6</u>	<u>733</u>	<u>4.864</u>	<u>—</u>	<u>5.597</u>

^a Y compris une allocation pour la participation à la campagne BCG [Joint Enterprise] (281.600 dollars) à laquelle le principe de la contrepartie ne s'applique pas.

^b Y compris une allocation au titre de la participation à la campagne BCG [Joint Enterprise] (97.100 dollars) à laquelle le principe de la contrepartie ne s'applique pas.

* Fret compris.

** N'ayant pas encore fait l'objet de dépenses.

ANNEXE IV. — TABLEAU 2

Etat des allocations du FISE pour les programmes et des contreparties à la charge des gouvernements, de la création du FISE au 31 décembre 1954

(Equivalent en milliers de dollars)

	Allocations pour les programmes**	Contrepartie à la charge des gouvernements			Total
		Contrepartie des programmes		Dépenses d'administration des bureaux nationaux du FISE	
		Dépenses	Engagements**		
Afghanistan	525,2	841	518	7	1.366
Birmanie	1.671,3	815	3.162	48	4.025
Bornéo du Nord	127,5	35	138	4	177
Brunéi	33,7	30	—	1	31
Cambodge	46,4	—	84	—	84
Ceylan	993,7	287	3.847	12	4.146
Chine continentale	1.909,5	b	b	65	65
Chine — Formose	884,9	274	1.224	52	1.550
Corée	3.125,0 ^a	—	1.265	9	1.274
Hong-kong	233,3	403	34	6	443
Iles Fidji	24,2	—	50	—	50
Inde	12.513,9	3.457	17.800	126	21.383
Indonésie	4.738,7	3.433	4.741	153	8.327
Japon	1.062,3	1.119	492	1	1.612
Malaisie	282,8	235	770	9	1.014
Nouvelle-Guinée néerlandaise	22,0	—	56	—	56
Pakistan	4.095,3	2.255	9.146	102	11.503
Philippines	2.156,2	1.230	1.418	134	2.782
Samoa-Occidental	8,8	—	21	—	21
Sarawak	91,6	16	26	3	45
Singapour	80,1	118	26	2	146
Thaïlande	1.839,9	1.387	1.021	44	2.452
Viet-Nam	288,3	—	296	—	296
Equipes de contrôle BCG	105,0	a	a	—	a
	<u>36.859,6</u>	<u>15.935</u>	<u>46.135</u>	<u>778</u>	<u>62.848</u>

* Non compris les soldes non affectés suivants:

	Dollars
Bornéo du Nord	8.700
Ceylan	13.100
Chine	1.536.100
Corée	300
Hong-kong	1.600
Inde	13.200
Pakistan	12.600
Philippines	10.900
Sarawak	500

Singapour	1.000
Indochine (crédits non affectés).....	191.300
	<u>1.789.300</u>

^b Chiffre non fourni.^c Pas de contrepartie pour les crédits alloués avant 1953 (1.551.700 dollars).^d Le principe de la contrepartie ne s'applique pas.

* Fret compris.

** N'ayant pas encore fait l'objet de dépenses.

ANNEXE IV. — TABLEAU 3

Etat des allocations du FISE pour les programmes et des contreparties à la charge des gouvernements, de la création du FISE au 31 décembre 1954

(Equivalent en milliers de dollars)

Région: Méditerranée orientale

Contrepartie à la charge des gouvernements

	Allocations pour les programmes* ^a	Contrepartie des programmes		Dépenses d'administration des bureaux nationaux du FISE	Total
		Dépenses	Engagements**		
Aden	12,2	1	—	—	1
Egypte	1.391,3 ^b	67	5.190	—	5.257
Ethiopie	154,3	—	241	—	241
Irak	1.056,9	393	1.337	—	1.730
Iran	1.277,5	107	1.122	—	1.229
Israël	1.110,1 ^b	3.382	565	91	4.038
Jordanie	1.168,8 ^a	—	26	—	26
Liban	95,5 ^b	—	103	—	103
Libye	333,1	—	176 ^c	—	176 ^c
Soudan	60,0	—	50	—	50
Syrie	476,8 ^b	—	755	—	755
Turquie	698,3 ^d	234	2.312	—	2.546
Réfugiés de Palestine	16.521,5 ^a	.	.	—	.
Equipes de contrôle BCG	70,0	.	.	—	.
	<u>24.426,3</u>	<u>4.184</u>	<u>11.877</u>	<u>91</u>	<u>16.152</u>

^a Y compris les allocations ci-après au titre des secours d'urgence (sans contrepartie):

	Dollars
Egypte	200.000
Jordanie	951.300
Réfugiés de Palestine	14.726.700

(Non compris le fret au 31 décembre 1953 15.878.000)

^b Y compris les allocations ci-après au titre de la participation à la campagne BCG [Joint Enterprise] (sans contrepartie):

	Dollars
Egypte	230.000
Israël	84.000
Liban	22.100
Syrie	47.700
	<u>383.800</u>

^c Chiffre non fourni.

^d Non compris un solde non affecté de 800 dollars.

* Le principe de la contrepartie ne s'applique pas.

* Fret compris.

**N'ayant pas encore fait l'objet de dépenses.

Etat des allocations du FISE pour les programmes et des contreparties à la charge des gouvernements, de la création du FISE au 31 décembre 1954

(Equivalent en milliers de dollars)

Région: Europe

Contrepartie à la charge des gouvernements

	Allocations pour les programmes* ^a	Contrepartie des programmes		Dépenses d'administration des bureaux nationaux du FISE	Total
		Dépenses	Engagements**		
Albanie	324,6	240 ^b	—	1	241
Allemagne	3.031,5	4.860	—	118	4.978
Autriche	6.930,6	11.242	114	98	11.454
Bulgarie	5.515,9	1.382	—	52	1.434
Espagne	90,0	—	174	—	174
Finlande	2.093,4	3.692	922	31	4.645
France	2.732,9 ^c	4.158	—	—	4.158
Grèce	9.866,0	14.523	589	233	15.345
Hongrie	2.039,6	2.716 ^b	—	79	2.795
Italie	19.013,1	24.026	5.156	387	29.569
Malte	188,6	274	—	—	274
Pologne	18.961,5	36.712	—	172	36.884
Portugal	62,8	—	128	—	128
Roumanie	7.191,2	18.592 ^b	—	174	18.766
Tchécoslovaquie	5.622,9	18.066	—	—	18.066
Yougoslavie	17.808,0	64.648	8.866	298	73.812
	<u>101.472,6</u>	<u>205.131</u>	<u>15.949</u>	<u>1.643</u>	<u>222.723</u>

^a Non compris les soldes non affectés suivants:

	Dollars
Grèce	23.600
Yougoslavie	3.100
	<u>26.700</u>

^b Dépenses calculées d'après les rapports des bureaux nationaux.^c Y compris l'Algérie.

* Fret compris.

** N'ayant pas encore fait l'objet de dépenses.

ANNEXE IV. — TABLEAU 5

Etat des allocations du FISE pour les programmes et des contreparties à la charge des gouvernements, de la création du FISE au 31 décembre 1954

(Equivalent en milliers de dollars)

Région: Amérique latine

Contrepartie à la charge des gouvernements

	Allocations pour les programmes**	Contrepartie des programmes		Dépenses d'administration des bureaux nationaux du FISE	Total
		Dépenses	Engagements**		
Antigua	25,0	—	4	—	4
Bolivie	546,3	298	2.679	—	2.977
Brésil	3.372,5	441	7.695	129	8.265
Chili	1.154,1	727	2.634	41	3.402
Colombie	545,0	626	722	—	1.348
Costa-Rica	431,5	286	436	—	722
Dominique	14,6	—	16	—	16
Equateur	1.004,6 ^b	691	73	49	813
Grenade	44,5	24	42	—	66
Guatemala	382,9	246	483	43	772
Guyane britannique	60,5	—	26	—	26
Haïti	972,8	478	407	7	892
Honduras	487,1	260	397	—	657
Honduras britannique	77,2	41	9	—	50
Jamaïque	165,2	96	121	—	217
Mexique	967,8 ^c	—	2.503	—	2.503
Montserrat	5,4	—	1	—	1
Nicaragua	513,1	903	358	—	1.261
Panama	168,3	182	89	—	271
Paraguay	242,7	323	44	—	367
Pérou	1.073,1	969	1.665	—	2.634
République Dominicaine	175,4	169	190	—	359
Saint-Christophe	46,6	5	46	—	51
Sainte-Lucie	41,2	11	17	—	28
Saint-Vincent	15,7	—	15	—	15
Salvador	625,7	1.777	472	—	2.249
Surinam	87,9	—	183	—	183
Trinité et Tobago	165,9	89	88	—	177
Uruguay	82,1	—	73	—	73
	<u>13.494,7</u>	<u>8.642</u>	<u>21.488</u>	<u>269</u>	<u>30.399</u>

* Non compris les soldes non affectés suivants:

	Dollars
Colombie	4.500
Costa-Rica	10.900
Equateur	17.500
Honduras britannique	1.200
Paraguay	4.000
Salvador	20.000
	<u>58.100</u>

^b Y compris une allocation de 273.400 dollars au titre de la participation à la campagne BCG [Joint Enterprise] (pas de contrepartie).^c Y compris une allocation de 57.800 dollars au titre de la participation à la campagne BCG [Joint Enterprise] (pas de contrepartie).

* N'ayant pas encore fait l'objet de dépenses.

** Fret compris.

ETATS FINANCIERS
DU HUITIEME EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1954

**Portions of text missing due to defective conditions
of only copy available for filming**

*Certaines parties du texte manquent à cause
du mauvais état du seul exemplaire dont on
disposait pour l'établissement du film*

**НЕКОТОРЫЕ ЧАСТИ ТЕКСТА ОТСУТСТВУЮТ ИЗ-ЗА
ДЕФЕКТОВ ИМЕЮЩЕГОСЯ В НАЛИЧИИ ОРИГИНАЛА**

**Algunas partes del texto faltan debido al estado
defectuoso del único ejemplar disponible
para filmar**

31 décembre 1954

dollars)

	PASSIF		
	Dollars	Dollars	Dollars
Engagements non réglés			
Achats de fournitures et de matériel		434.204,25	
Dépenses d'exécution { 1953	1.899,69		
{ 1954	32.560,79	34.460,48	
Dépenses d'administration { 1953	6.229,06		
{ 1954	80.484,90	86.713,96	
		476.581,99	
Sommes à payer			1.031.960,68
<i>Trust funds</i>			
UNRWA		1.205.706,44	
UNKRA		26.893,01	
Gouvernements		62.404,31	
			1.295.003,76
Fonds des cartes de nouvel an			161.796,43
Réserve pour assurance			193.595,56
Capital du FISE			
Solde au 1 ^{er} janvier 1954		27.656.910,27	
<i>A ajouter</i> : excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954 (voir: état des recettes et des dépenses)		569.746,46	
Solde au 31 décembre 1954			28.226.656,73
Crédits alloués (pour l'assistance encore due à des pays bénéficiaires et sur lesquels 3.211.066,60 dollars ont été engagés mais non réglés)	25.441.663,72		
Solde non alloué	2.784.993,01		
	28.226.656,73		
			30.909.013,16

APPROUVÉ:
Le Directeur
(Signé) Maurice PATE

DE VERIFICATION

Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires et nous certifions, à la suite de cette véri-

(Signé) Watson SELLAR (Canada)
Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (Colombie)
Otto F. REMKE (Danemark)

Etat des recettes et des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1954

	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
RECETTES		
Contributions des gouvernements, y compris les contributions à recevoir (tableau A)	13.608.240,07	
Contributions provenant de campagnes organisées	192.000,32	
Produit du règlement des créances maritimes et autres de l'UNRRA.....	69.790,88	
Contributions de particuliers	269.244,33	
Revenu des placements	377.638,02	
Contributions du personnel (impôt sur les traitements et salaires).....	259.768,88	
Commission sur achats pour le compte d'autres institutions	101.145,38	
Recettes diverses	164.019,96	
	<hr/>	
	15.041.847,84	
A ajouter : opérations de change	2.095,16	15.043.943,00
	<hr/>	
DÉPENSES (tableau B)		
Fournitures et matériel	11.228.144,38	
Bourses de perfectionnement	37.601,41	
Personnel chargé des projets	544.060,93	
Cours de formation collective	10.144,87	
Centre international de l'enfance (Paris)	313.870,77	
Dépenses d'exécution	988.772,61	
	<hr/>	
	13.122.594,97	
Dépenses d'administration	1.351.601,57	14.474.196,54
	<hr/>	
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES (augmentation du capital du FISE en cours d'exercice)		569.746,46
		<hr/> <hr/>

CERTIFIÉ EXACT :
Le Contrôleur
 (Signé) Stanley SROKA

APPROUVÉ :
Le Directeur
 (Signé) Maurice PATE

ATTESTATION DE VERIFICATION

Le présent état des recettes et des dépenses a été vérifié conformément aux instructions que nous avons reçues. Nous avons recueilli tous les renseignements et explications nécessaires et nous certifions, à la suite de cette vérification, qu'à notre avis le présent état est exact.

(Signé) Watson SELLAR (Canada)
 Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (Colombie)
 Otto F. REMKE (Danemark)

Voir p. 26 et 27 l'état des ouvertures de crédits, etc.

Etat des ouvertures de crédits, des dépenses engagées et des crédits non engagés (dépense

Chapitres	Ouvertures de crédits (dollars)	Dépenses d'administration		Total (dollars)
		Rég.ées (dollars)	Non rég.ées (dollars)	
I. Siège (New-York)				
Traitements et salaires..	790.060,00	580.940,15		580.940,15
Dépenses communes de personnel	118.050,00	82.527,69		82.527,69
Autres dépenses	124.950,00	74.219,85	6.891,59	81.111,44
Matériel	3.950,00	2.574,73	40,04	2.614,77
	<u>1.037.010,00</u>	<u>740.262,42</u>	<u>6.931,63</u>	<u>747.194,07</u>
II. Asie — Bureaux régional, de zone et nationaux				
Traitements et salaires..	267.500,00	130.189,59		130.189,59
Dépenses communes de personnel	73.800,00	28.830,89	37,22	28.868,11
Autres dépenses	40.350,00	25.258,38	1.953,86	27.212,24
Matériel	3.750,00	670,87	398,88	1.069,75
	<u>385.400,00</u>	<u>184.949,73</u>	<u>2.389,96</u>	<u>187.339,69</u>
III. Afrique, Europe et Médi- terranée orientale— Bu- reaux régional, de zone et nationaux				
Traitements et salaires..	421.900,00	171.399,12		171.399,12
Dépenses communes de personnel	84.350,00	34.862,28	2.386,50	37.248,78
Autres dépenses	125.950,00	37.406,15	3.617,56	41.023,71
Matériel	10.050,00	1.942,61	435,37	2.377,98
	<u>642.250,00</u>	<u>245.610,16</u>	<u>6.439,43</u>	<u>252.049,59</u>
IV. Amérique latine — Bureaux régional, de zone et na- tionaux				
Traitements et salaires..	133.900,00	61.940,00	64,03	62.004,03
Dépenses communes de personnel	40.800,00	15.920,02	97,60	16.017,62
Autres dépenses	46.500,00	21.707,37	1.562,25	23.269,62
Matériel	1.550,00	726,97		726,97
	<u>222.750,00</u>	<u>100.294,36</u>	<u>1.723,88</u>	<u>102.018,24</u>
V. Bureau du Pacifique sud- ouest				
Traitements et salaires..	13.280,00			
Dépenses communes de personnel	1.650,00			
Autres dépenses	2.550,00			
Matériel	150,00			
	<u>17.630,00</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>

Administration et dépenses d'exécution) de l'exercice terminé le 31 décembre 1954

<i>Dépenses d'exécution</i>				
<i>Réglées</i> <i>(dollars)</i>	<i>Non</i> <i>réglées</i> <i>(dollars)</i>	<i>Total</i> <i>(dollars)</i>	<i>Total</i> <i>(dollars)</i>	<i>Crédits</i> <i>non engagés</i> <i>(dollars)</i>
208.232,54		208.232,54	789.172,69	887,31
30.773,65	602,00	31.375,65	113.903,34	4.146,66
34.572,47	3.164,60	37.737,07	118.848,51	6.101,49
961,98	14,96	976,94	3.591,71	358,29
<u>274.540,64</u>	<u>3.781,56</u>	<u>278.322,20</u>	<u>1.025.516,25</u>	<u>11.493,75</u>
136.435,13	141,02	136.576,15	266.765,74	734,26
39.641,73	1.712,53	41.354,26	70.222,37	3.577,63
7.167,00	1.160,48	8.327,48	35.539,72	4.810,28
1.693,09		1.693,09	2.762,84	987,16
<u>184.936,95</u>	<u>3.014,03</u>	<u>187.950,98</u>	<u>375.290,67</u>	<u>10.109,33</u>
247.618,30	903,81	248.522,11	419.921,23	1.978,77
41.823,36	2.878,12	44.701,48	81.950,26	2.399,74
73.800,88	4.619,81	78.420,69	119.444,40	6.505,60
7.655,98		7.655,98	10.033,96	16,04
<u>370.898,52</u>	<u>8.401,74</u>	<u>379.300,26</u>	<u>631.349,85</u>	<u>10.900,15</u>
70.074,80		70.074,80	132.078,83	1.821,17
22.427,68		22.427,68	38.445,30	2.354,70
16.573,48	272,50	16.845,98	40.115,60	6.384,40
221,58		221,58	948,55	601,45
<u>109.297,54</u>	<u>272,50</u>	<u>109.570,04</u>	<u>211.588,28</u>	<u>11.161,72</u>
13.151,30		13.151,30	13.151,30	128,70
1.549,66		1.549,66	1.549,66	100,34
1.837,21	90,96	1.928,17	1.928,17	621,83
<u>16.538,17</u>	<u>90,96</u>	<u>16.629,13</u>	<u>16.629,13</u>	<u>1.000,87</u>

Etat des ouvertures de crédits, des dépenses engagées et des crédits non engagés (dépenses)

<i>Chapitres</i>	<i>Ouvertures de crédits (dollars)</i>	<i>Dépenses d'administration</i>		<i>Total (dollars)</i>
		<i>Réglées (dollars)</i>	<i>Non réglées (dollars)</i>	
TOTAUX, chapitres I à V				
Traitements et salaires..	1.626.640,00	944.468,86	64,03	944.532,89
Dépenses communes de personnel	318.650,00	162.140,88	2.521,32	164.662,20
Autres dépenses	340.300,00	158.591,75	14.025,26	172.617,01
Matériel	19.450,00	5.915,18	874,29	6.789,47
	<u>2.305.040,00</u>	<u>1.271.116,67</u>	<u>17.484,90</u>	<u>1.288.601,57</u>
Réserve pour remboursement de l'impôt national sur le revenu..	80.000,00		63.000,00	63.000,00
	<u>2.385.040,00</u>	<u>1.271.116,67</u>	<u>80.484,90</u>	<u>1.351.601,57</u>

CERTIFIÉ EXACT :
Le Contrôleur
 (Signé) Stanley SROKA

ATTESTATION

Le présent état des ouvertures de crédits, des dépenses engagées et des crédits non engagés a été vérifié par les services compétents et nous certifions, à la suite de cette vérification, qu'à notre avis le présent état est exact.

engagés

<i>Dépenses d'exécution</i>				
<i>Réglées</i> <i>(dollars)</i>	<i>Non</i> <i>réglées</i> <i>(dollars)</i>	<i>Total</i> <i>(dollars)</i>	<i>Total</i> <i>(dollars)</i>	<i>Crédits</i> <i>non engagés</i> <i>(dollars)</i>
675.512,07	1.044,83	676.556,90	1.621.089,79	5.550,21
136.216,08	5.192,65	141.408,73	306.070,93	12.579,07
133.951,04	9.308,35	143.259,39	315.876,40	24.423,60
10.532,63	14,96	10.547,59	17.337,06	2.112,94
<u>956.211,82</u>	<u>15.560,79</u>	<u>971.772,61</u>	<u>2.260.374,18</u>	<u>44.665,82</u>
	17.000,00	17.000,00	80.000,00	
<u>956.211,82</u>	<u>32.560,79</u>	<u>988.772,61</u>	<u>2.340.374,18</u>	<u>44.665,82</u>

APPROUVÉ:
Le Directeur
(Signé) Maurice PATE

LE VERIFICATION

conformément aux instructions que nous avons reçues. Nous avons recueilli tous les renseignements et explica-

(Signé) Watson SELLAR (Canada)
Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (Colombie)
Otto F. REMKE (Danemark)

TABLEAU A

Contributions des gouvernements (y compris les contributions à recevoir)
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954

Gouvernements	Contributions	Equivalent en dollars des Etats-Unis
Afghanistan	Dollars E.-U. (à recevoir)	9.000,00
Allemagne (République fédérale d')	500.000 Deutsche Mark	119.047,62
Australie	201.000 livres australiennes	450.240,00
Autriche	500.000 schillings	19.230,77
Belgique	3.500.000 francs belges (à recevoir)	70.000,00
Birmanie	20.000 livres sterling	56.000,00
Bolivie	Dollars E.-U. (à recevoir)	15.000,00
Bornéo du Nord	10.000 dollars des Détroits	3.266,67
Bésil	2.916.652,80 cruzeiros	157.231,96
	3 millions de cruzeiros	42.857,14
		<hr/>
Brunéi	25.000 dollars des Détroits	8.187,06
Cambodge	Dollars E.-U.	3.000,00
Canada	Dollars E.-U.	515.463,92
Ceylan	35.700 roupies ceylanaises	7.510,02
Chili	Dollars E.-U.	37.002,10
Chine	Dollars E.-U. (à recevoir)	10.000,00
Colombie	Dollars E.-U. (à recevoir)	100.000,00
Costa-Rica	Dollars E.-U. (à recevoir)	10.000,00
Danemark	350.000 couronnes danoises	50.680,00
Equateur	Dollars E.-U.	666,60
	Dollars E.-U. (à recevoir)	333,34
	60.000 sucres	4.000,00
	180.000 sucres (à recevoir)	12.000,00
		<hr/>
Egypte	4.250 livres égyptiennes (à recevoir)	12.197,50
Etats-Unis d'Amérique	Dollars E.-U. (à recevoir)	8.300.000,00
Finlande	1.400.000 markaa	6.086,96
France	175 millions de francs français	500.000,00
Grèce	Contribution en nature (raisins secs) [à recevoir]	12.000,00
Guatemala	Contribution en nature (café) [à recevoir]	20.000,00
Guyane britannique	Dollars E.-U. (à recevoir)	5.000,00
Haiti	Dollars E.-U.	10.000,00
Honduras	Dollars E.-U. (à recevoir)	38.300,00
Hong-kong	20.000 dollars de Hong-kong	3.500,00
Inde	1.500.000 roupies indiennes	315.000,00
Indonésie	Dollars E.-U.	100.000,00
Irak	7.500 dinars irakiens	21.000,00
	7.500 dinars irakiens (à recevoir)	21.000,00
		<hr/>
Irlande	5.000 livres irlandaises	14.000,00
Islande	50.000 couronnes islandaises (à recevoir)	3.069,37
Israël	25.000 livres israéliennes	13.888,89
Italie	30 millions de lires italiennes (à recevoir)	48.000,00
Japon	35.782.471 yens	99.395,75
Jordanie	500 dinars jordaniens (à recevoir)	1.400,00
Liechtenstein	2.000 francs suisses	468,00
Luxembourg	150.000 francs belges	3.000,00
Malaisie	75.000 dollars malais	24.500,00
Monaco	300.000 francs français	857,14
Norvège	400.000 couronnes norvégiennes	56.000,00
Nouvelle-Zélande	75.000 livres néo-zélandaises	210.000,00
Pakistan	200.000 roupies pakistanaises	60.450,00
Panama	Dollars E.-U.	10.000,00
Paraguay	Dollars E.-U. (à recevoir)	5.000,00
Pays-Bas	150.000 florins	39.473,68
Pérou	458.333,26 soles	24.122,79
	1.041.666,74 soles (à recevoir)	54.824,58
		<hr/>

TABLEAU A (suite)

Contributions des gouvernements (y compris les contributions à recevoir)
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954 (suite)

<i>Gouvernements</i>	<i>Contributions</i>	<i>Equivalent en dollars des Etats-Unis</i>
Philippines	99.999 pesos philippins	49.999,50
Royaume-Uni	200.000 livres sterling	560.000,00
Sarawak	50.000 dollars des Détroits	16.333,33
Singapour	10.000 dollars des Détroits	3.266,67
Suède	1 million de couronnes suédoises	193.050,19
Suisse	700.000 francs suisses	163.800,00
Syrie	25.000 livres syriennes (à recevoir)	7.002,80
Thaïlande	Contribution en nature (riz) évaluée à	633.750,01
Turquie	75.000 livres turques	26.785,71
Vatican	Dollars E.-U.	1.000,00
Venezuela	Dollars E.-U.	20.000,00
Yougoslavie	60.000.000 de dinars yougoslaves	200.000,00
		<hr/>
		TOTAL
		13.608.240,07
		<hr/> <hr/>

Etat des allocations, des dépenses et des soldes

	Allocations		Total pour 1954 et années suivantes (dollars)
	Soldes au 1 ^{er} janvier 1954 (dollars)	Autorisées en 1954 (dollars)	
RÉGIONS ET PAYS ASSISTÉS			
<i>Afrique</i>			
Afrique-Equatoriale française	130.638,57		130.638,57
Afrique-Occidentale française, Came- roun et Togo	100.690,01	815.000,00	915.690,01
Bassoutoland		23.000,00	23.000,00
Betchouanaland	43.756,83		43.756,83
Congo belge et Ruanda-Urundi	72.471,67	49.700,00	22.171,67
Côte-de-l'Or		28.600,00	28.600,00
Ile Maurice	8.453,79		8.453,79
Kénya		126.200,00	126.200,00
Kénya, Tanganyika et Ouganda	31.400,00	26.400,00	57.800,00
Libéria	43.850,05	35.000,00	78.850,05
Maroc	189.499,96	20.400,00	209.899,96
Nigéria	317.318,04	78.600,00	395.918,04
Nyassaland		62.500,00	62.500,00
Ouganda		22.000,00	22.000,00
Rhodésie du Nord		39.500,00	39.500,00
Rhodésie du Sud		24.200,00	24.200,00
Tanganyika		178.300,00	178.300,00
Tunisie	117.251,74	(9.700,00)	107.551,74
TOTAL POUR LA RÉGION	1.055.330,66	1.519.700,00	2.575.030,66
<i>Asie</i>			
Afghanistan	113.715,48	46.200,00	159.915,48
Birmanie	355.938,27	533.400,00	889.338,27
Bornéo du Nord	21.513,64	43.500,00	65.013,64
Brunéi	2.245,19	(1.500,00)	745,19
Cambodge	39.384,69	(9.475,00)	29.909,69
Ceylan	276.551,51	210.350,00	486.901,51
Chine continentale	1.536.109,46		1.536.109,46
Chine — Formose	148.603,07	444.600,00	593.203,07
Corée	455.405,19	662.500,00	1.117.905,19
Hong-kong	60.954,49	(1.200,00)	59.754,49
Iles Fidji		24.200,00	24.200,00
Inde	3.911.037,65	1.997.150,00	5.908.187,65
Indonésie	1.580.845,71	717.780,00	2.298.625,71
Japon	270.675,08	62.500,00	333.175,08
Malaisie	86.790,44	25.300,00	112.090,44
Nouvelle-Guinée néerlandaise*		22.000,00	22.000,00
Pakistan	825.176,20	883.000,00	1.708.176,20
Philippines	441.341,21	300.000,00	741.341,21
Samoa-Occidental		8.800,00	8.800,00
Sarawak	16.989,68	3.500,00	20.489,68
Singapour	18.156,65	25.500,00	43.656,65
Thaïlande	623.364,98	170.490,00	793.854,98
Viet-Nam	133.036,67	125.670,00	258.706,67
Equipes de contrôle BCG	30.000,00	74.945,00	104.945,00
Indochine, crédits non affectés	313.900,00	(122.600,00)	191.300,00
TOTAL POUR LA RÉGION	11.261.735,26	6.246.610,00	17.508.345,26

allocations de l'exercice terminé le 31 décembre 1954

Dépenses

<i>Fournitures et matériel (dollars)</i>	<i>Bourses de perfection- nement (dollars)</i>	<i>Personnel chargé des projets (dollars)</i>	<i>Services divers (dollars)</i>	<i>Total (dollars)</i>	<i>Soldes d'allocations au 31 décembre 1954 (dollars)</i>
1.975,54				1.975,54	128.663,03
271.846,41				271.846,41	643.843,60
14.008,51				14.008,51	23.000,00
54.338,16				54.338,16	29.748,32
					67.833,51
					28.600,00
					8.453,79
49.202,52				49.202,52	76.997,48
22.855,18				22.855,18	34.944,82
32.935,01		4.701,66		37.636,67	41.213,38
96.305,32		15.250,78		111.556,10	98.343,86
146.251,36				146.251,36	249.666,68
801,05				801,05	61.698,95
7.320,45				7.320,45	14.679,55
					39.500,00
					24.200,00
54.441,09				54.441,09	123.858,91
50.179,65		15.230,09		65.409,74	42.142,00
<u>802.460,25</u>	<u> </u>	<u>35.182,53</u>	<u> </u>	<u>837.642,78</u>	<u>1.737.387,88</u>
76.544,79				76.544,79	83.370,69
366.041,43		8.891,61		374.933,04	514.405,23
12.872,58				12.872,58	52.141,06
12,90				12,90	732,29
7.026,47		13.303,45		20.329,92	9.579,77
212.647,06		4.609,92		217.256,98	269.644,53
					1.536.109,46
203.450,08				203.450,08	389.752,99
1.244.785,35				1.244.785,35	(126.880,16)
16.902,03				16.902,03	42.852,46
10.164,10				10.164,10	14.035,90
1.816.510,22	3.628,16	100.713,15		1.920.851,53	3.987.336,12
899.576,48	2.809,71	17.438,99		919.825,18	1.378.800,53
420.112,07				420.112,07	(86.936,99)
49.001,91	1.070,46			50.072,37	62.018,07
1.267,97				1.267,97	20.732,03
367.553,03	2.763,55	46.744,32		417.060,90	1.291.115,30
286.860,41	919,80	8.004,57		295.784,78	445.556,43
5.709,25				5.709,25	3.090,75
5.559,90				5.559,90	14.929,78
10.171,41				10.171,41	33.485,24
256.916,40	6.613,37	17.693,02		281.222,79	512.632,19
64.944,44		15.728,10		80.672,54	178.034,13
		64.106,43		64.106,43	40.838,57
					191.300,00
<u>6.334.630,28</u>	<u>17.805,05</u>	<u>297.233,56</u>	<u> </u>	<u>6.649.668,89</u>	<u>10.858.676,37</u>

Etat des allocations, des dépenses et des soldes d'allocation

	Allocations		Total
	Soldes au 1 ^{er} janvier 1954 (dollars)	Autorisées en 1954 (dollars)	pour 1954 et années suivantes (dollars)
<i>Méditerranée orientale</i>			
Aden	7.438,75	(2.100,00)	5.338,75
Egypte	675.608,02	11.000,00	686.608,02
Ethiopie	22.271,43	74.700,00	96.971,43
Irak	582.473,67	206.100,00	788.573,67
Iran	573.000,64	449.000,00	1.022.000,64
Israël	435.945,45	(1.100,00)	434.845,45
Jordanie	339.314,83	454.200,00	793.514,83
Liban	10.886,83	34.100,00	44.986,83
Libye	123.182,47	118.100,00	241.282,47
Soudan	46.439,79	10.940,00	57.379,79
Syrie	166.314,94	190.800,00	357.114,94
Turquie	351.845,96	161.400,00	513.245,96
Réfugiés de Palestine	261.479,31		261.479,31
Equipes de contrôle BCG	10.000,00	60.000,00	70.000,00
TOTAL POUR LA RÉGION	3.606.201,94	1.767.140,00	5.373.341,94
<i>Europe</i>			
Allemagne	464,41		464,41
Autriche	103.064,76	(51.300,00)	51.764,76
Bulgarie	45,10	(45,10)	
Espagne		90.000,00	90.000,00
Finlande	1.341,87	247.500,00	248.841,87
France	67.287,28	(100,00)	67.187,28
Grèce	301.252,01	70.000,00	371.252,01
Italie	451.420,14	44.000,00	495.420,14
Malte	13.777,84		13.777,84
Pologne	4.748,94	(964,45)	3.784,49
Portugal	62.800,00		62.800,00
Tchécoslovaquie	1.095,53	(200,53)	895,00
Yougoslavie	607.706,43	434.100,00	1.041.806,43
TOTAL POUR LA RÉGION	1.615.004,31	832.989,92	2.447.994,23
<i>Amérique latine</i>			
Antigua		25.000,00	25.000,00
Bolivie	106.918,71	266.600,00	373.518,71
Brésil	1.349.721,90	604.400,00	1.954.121,90
Chili	297.070,48	297.500,00	594.570,48
Colombie	153.823,99	117.635,00	271.458,99
Costa-Rica	169.064,08	(1.200,00)	167.864,08
Dominique		14.600,00	14.600,00
Equateur	200.781,96	54.100,00	254.881,96
Grenade	2.101,20	13.800,00	15.901,20
Guatemala	30.965,17	98.800,00	129.765,17
Guyane britannique	13.668,12	39.400,00	53.068,12
Haïti	150.097,51	120.500,00	279.597,51
Honduras	202.367,73	52.200,00	254.567,74
Honduras britannique	3.049,45		3.049,45
Jamaïque	18.325,48	(1.200,00)	17.125,48
Mexique	251.100,00	658.900,00	910.000,00
Montserrat		5.400,00	5.400,00
Nicaragua	25.008,66	24.300,00	49.308,66
Panama	16.801,42	20.000,00	36.801,42
Paraguay	65.449,15	24.850,00	90.299,15
Pérou	185.948,03	322.300,00	508.248,03
République Dominicaine	131.031,51	10.000,00	141.031,51

(suite)

l'exercice terminé le 31 décembre 1954 (suite)

Dépenses

<i>Fournitures et matériel (dollars)</i>	<i>Bourses de perfection- nement (dollars)</i>	<i>Personnel chargé des projets (dollars)</i>	<i>Services divers (dollars)</i>	<i>Total (dollars)</i>	<i>Soldes d'allocations au 31 décembre 1954 (dollars)</i>
505,04				505,04	4.833,71
362.773,69		1.191,14		363.964,83	322.643,19
14.521,27		42.882,09		57.403,36	39.568,07
176.402,24	525,04	34.873,40		211.800,68	576.772,99
648.245,98		22.411,00		670.656,98	351.343,66
147.949,89				147.949,89	286.895,56
283.279,42		16.374,34		299.653,76	493.860,92
4.575,87		78,25		4.654,12	40.332,71
11.576,36	201,60	18.538,58		30.316,54	210.965,93
7.562,30		10.817,55		18.379,85	38.999,94
118.849,29		6.684,47		125.533,76	231.581,18
113.982,32		7.032,29		121.014,61	392.231,35
68.966,13				68.966,13	192.513,18
		16.719,60		16.719,60	53.280,40
<u>1.959.189,80</u>	<u>726,64</u>	<u>177.602,71</u>		<u>2.137.519,15</u>	<u>3.235.822,79</u>
					464,41
(1.699,99)		1.346,90		(353,09)	52.117,85
1.762,52				1.762,52	88.237,48
31,18				31,18	248.810,69
32.787,92	2,94			32.790,86	34.396,42
151.135,85		3.739,37		151.135,85	220.116,16
225.806,68				229.546,05	265.874,09
					13.777,84
3.784,49				3.784,49	62.800,00
895,00				895,00	
278.256,26	701,55	5.596,04		284.553,85	757.252,58
<u>692.759,91</u>	<u>704,49</u>	<u>10.682,31</u>		<u>704.146,71</u>	<u>1.743.847,52</u>
					25.000,00
38.983,12				38.983,12	334.535,59
189.701,96	13.369,26			203.071,22	1.751.050,68
231.014,42				231.014,42	363.556,06
71.272,33		8.689,78		79.962,11	191.496,88
60.549,09	2.176,08			62.725,17	105.138,91
12.593,16				12.593,16	2.006,84
99.493,06				99.493,06	155.388,90
9.419,38				9.419,38	6.481,82
27.082,93				27.082,93	102.682,24
26.805,34		2.041,63		28.846,97	24.221,15
68.844,98				68.844,98	210.752,53
18.408,04				18.408,04	236.159,70
466,53	49,39			515,92	2.533,53
50,07				50,07	17.075,41
180.925,58		1.761,78		182.687,36	727.312,64
					5.400,00
12.638,96	921,66			13.560,62	35.748,04
8.720,02	1.848,84			10.568,86	26.232,56
11.380,51		8.487,84		19.868,35	70.430,80
94.270,04				94.270,04	413.977,99
65.948,46				65.948,46	75.083,05

Etat des allocations, des dépenses et des soldes d'allocation

	Allocations		Total pour 1954 et années suivantes (dollars)
	Soldes au 1 ^{er} janvier 1954 (dollars)	Autorisées en 1954 (dollars)	
<i>Amérique latine (suite)</i>			
Saint-Christophe	2.232,63	40.600,00	42.832,63
Sainte-Lucie	6.314,19	12.500,00	18.814,19
Saint-Vincent		15.700,00	15.700,00
Salvador	228.782,85	9.200,00	237.982,85
Surinam	22,11	46.400,00	46.422,11
Trinité et Tobago	23.650,45	73.400,00	97.050,45
Uruguay	18.685,34	33.000,00	51.685,34
TOTAL POUR LA RÉGION	3.661.982,13	2.998.685,00	6.660.667,13
Dépenses non réparties	(282.283,43)		(282.283,43)
TOTAL POUR TOUTES LES RÉGIONS	20.917.970,87	13.365.124,92	34.283.095,79
ASSISTANCE GÉNÉRALE			
Etude des réactions à la farine de poisson		5.000,00	5.000,00
Bourses de perfectionnement — Centre de formation de Calcutta		25.000,00	25.000,00
Personnel chargé des projets de lutte anti-tuberculeuse	10.284,79	(10.200,00)	84,79
Cours de formation collective	39.304,65		39.304,65
Centre international de l'enfance (Paris)	314.595,03	285.000,00	599.595,03
Dépenses d'exécution	959.989,73	1.143.310,27	2.103.300,00
DÉPENSES D'ADMINISTRATION	1.506.094,87	1.354.385,13	2.860.480,00
TOTAL GÉNÉRAL	23.748.239,94	16.167.620,32	39.915.860,26

Le Directeur général du FISE a reçu une lettre du représentant permanent par intérim de l'Indonésie auprès de l'Organisation de FISE; il convient de noter que le statut politique du territoire de la Nouvelle-Guinée occidentale fait toujours l'objet d'un litige.

(suite)

l'exercice terminé le 31 décembre 1954 (suite)

Dépenses

<i>Fournitures et matériel (dollars)</i>	<i>Bourses de perfection- nement (dollars)</i>	<i>Personnel chargé des projets (dollars)</i>	<i>Services divers (dollars)</i>	<i>Total (dollars)</i>	<i>Soldes d'allocations au 31 décembre 1954 (dollars)</i>
18.025,28		2.378,79		20.404,07	22.428,56
176,56				176,56	18.637,63
6.849,81				6.849,81	8.850,19
20.184,72				20.184,72	217.798,13
16.687,62				16.687,62	29.734,49
45.675,48				45.675,48	51.374,97
3.458,70				3.458,70	48.226,64
<u>1.339.626,15</u>	<u>18.365,23</u>	<u>23.359,82</u>		<u>1.381.351,20</u>	<u>5.279.315,93</u>
98.587,80				98.587,80	(380.871,23)
<u>11.227.254,19</u>	<u>37.601,41</u>	<u>544.060,93</u>		<u>11.808.916,53</u>	<u>22.474.179,26</u>
890,19				890,19	4.109,81
					25.000,00
					84,79
			10.144,87	10.144,87	29.159,78
			313.870,77	313.870,77	285.724,26
			988.772,61	988.772,61	1.114.527,39
			1.351.601,57	1.351.601,57	1.508.878,43
<u>11.228.144,38</u>	<u>37.601,41</u>	<u>544.060,93</u>	<u>2.664.389,82</u>	<u>14.474.196,54</u>	<u>25.441.663,72</u>

ations Unies, qui expose la position du Gouvernement indonésien au sujet du nom à donner à ce territoire dans les documents du
re le Gouvernement indonésien et le Gouvernement néerlandais.

Etat des allocations, des dépenses et des soldes

RÉGIONS ET PAYS ASSISTÉS

Allocations
autorisées
(dollars)*Afrique*

Afrique-Equatoriale française	182.100,00
Afrique-Occidentale française, Cameroun et Togo	1.240.600,00
Bassoutoland	23.000,00
Betchouanaland	43.900,00
Congo belge et Ruanda-Urundi	260.800,00
Côte-de-l'Or	28.600,00
Ile Maurice	12.100,00
Kénya	126.200,00
Kénya, Tanganyika et Ouganda	57.800,00
Libéria	149.900,00
Maroc	593.072,92
Nigéria	469.100,00
Nyassaland	62.500,00
Ouganda	22.000,00
Rhodésie du Nord	39.500,00
Rhodésie du Sud	24.200,00
Tanganyika	178.300,00
Tunisie	216.915,16

TOTAL POUR LA RÉGION 3.730.588,08

Asie

Afghanistan	525.223,05
Birmanie	1.671.347,16
Bornéo du Nord	136.199,39
Brunéi	33.661,53
Cambodge	46.425,00
Ceylan	1.006.845,52
Chine continentale	3.445.592,96
Chine — Formose	884.900,00
Corée	3.125.279,00
Hong-kong	234.900,00
Iles Fidji	24.200,00
Inde	12.527.113,11
Indonésie	4.738.631,93
Japon	1.062.300,00
Malaisie	282.784,90
Nouvelle-Guinée néerlandaise*	22.000,00
Pakistan	4.107.928,43
Philippines	2.167.130,98
Samoa-Occidental	8.800,00
Sarawak	92.109,00
Singapour	81.092,28
Thaïlande	1.839.912,92
Viet-Nam	288.270,00
Equipes de contrôle BCG	104.945,00
Indochine, crédits non affectés	191.300,00

TOTAL POUR LA RÉGION 38.648.892,16

Méditerranée orientale

Aden	12.200,00
Egypte	1.391.282,69
Ethiopie	154.300,00

Allocations, de la création du FISE au 31 décembre 1954

Dépenses

<i>Fournitures et matériel (dollars)</i>	<i>Bourses de perfectionnement (dollars)</i>	<i>Personnel chargé des projets (dollars)</i>	<i>Participation à la campagne BCG (Joint Enterprise) (dollars)</i>	<i>Services divers (dollars)</i>	<i>Total (dollars)</i>	<i>Soldes d'allocations au 31 décembre 1954 (dollars)</i>
53.436,97					53.436,97	128.663,03
596.756,40					596.756,40	643.843,60
						23.000,00
14.151,68					14.151,68	29.748,32
192.966,49					192.966,49	67.833,51
						28.600,00
3.646,21					3.646,21	8.453,79
49.202,52					49.202,52	76.997,48
22.855,18					22.855,18	34.944,82
90.997,73		17.688,89			108.686,62	41.213,38
192.569,00		20.587,14	281.572,92		494.729,06	98.343,86
219.433,32					219.433,32	249.666,68
801,05					801,05	61.698,95
7.320,45					7.320,45	14.679,55
						39.500,00
						24.200,00
54.441,09					54.441,09	123.858,91
60.135,58		17.522,42	97.115,16		174.773,16	42.142,00
<u>1.558.713,67</u>	<u> </u>	<u>55.798,45</u>	<u>378.688,08</u>	<u> </u>	<u>1.993.200,20</u>	<u>1.737.387,88</u>
398.129,31		43.723,05			441.852,36	83.370,69
1.082.846,63		74.095,30			1.156.941,93	514.405,23
58.658,94		25.399,39			84.058,33	52.141,06
8.625,67		24.303,57			32.929,24	732,29
23.525,35		13.319,88			36.845,23	9.579,77
650.758,32	31.337,23	4.609,92	50.495,52		737.200,99	269.644,53
1.776.790,54			33.692,96	99.000,00	1.909.483,50	1.536.109,46
461.439,42	7.694,84	26.012,75			495.147,01	389.752,99
3.236.280,16		15.879,00			3.252.159,16	(126.880,16)
172.322,40	15.562,79	4.162,35			192.047,54	42.852,46
10.164,10					10.164,10	14.035,90
7.687.597,96	79.185,82	284.933,75	355.572,43	132.487,03	8.539.776,99	3.987.336,12
3.253.189,06	35.223,22	71.419,12			3.359.831,40	1.378.800,53
1.149.236,99					1.149.236,99	(86.936,99)
131.069,83	46.525,66	43.171,34			220.766,83	62.018,07
1.267,97					1.267,97	20.732,03
2.420.818,88	41.585,96	224.479,91	129.928,38		2.816.813,13	1.291.115,30
1.617.799,25	40.542,50	63.232,80			1.721.574,55	445.556,43
5.709,25					5.709,25	3.090,75
40.364,77	914,50	35.899,95			77.179,22	14.929,78
24.994,17	12.820,59	9.792,28			47.607,04	33.485,24
1.202.132,31	40.812,73	84.335,69			1.327.280,73	512.632,19
94.507,77		15.728,10			110.235,87	178.034,13
		64.106,43			64.106,43	40.838,57
						191.300,00
<u>25.508.229,05</u>	<u>352.205,84</u>	<u>1.128.604,58</u>	<u>569.689,29</u>	<u>231.487,03</u>	<u>27.790.215,79</u>	<u>10.858.676,37</u>
2.432,68		4.933,61			7.366,29	4.833,71
778.016,34		60.640,47	229.982,69		1.068.639,50	322.643,19
35.525,21		79.206,72			114.731,93	39.568,07

Etat des allocations, des dépenses et des soldes d'allocation

Allocations
autorisées
(dollars)*Méditerranée orientale (suite)*

Irak	1.056.941,60
Iran	1.277.500,00
Israël	1.110.100,42
Jordanie	1.168.800,00
Liban	95.470,11
Libye	333.100,00
Soudan	60.040,00
Syrie	476.817,32
Turquie	699.100,00
Réfugiés de Palestine	16.521.495,73
Equipes de contrôle BCG	70.000,00
TOTAL POUR LA RÉGION	24.427.147,87

Europe

Albanie	324.592,29
Allemagne	3.031.460,00
Autriche	6.930.573,07
Bulgarie	5.515.926,37
Espagne	90.000,00
Finlande	2.093.362,11
France	2.732.916,79
Grèce	9.889.695,23
Hongrie	2.039.570,82
Italie	19.013.072,55
Malte	188.611,44
Pologne	18.961.539,27
Portugal	62.800,00
Roumanie	7.191.172,19
Tchécoslovaquie	5.622.897,94
Yougoslavie	17.811.149,14
TOTAL POUR LA RÉGION	101.499.339,21

Amérique latine

Antigua	25.000,00
Bolivie	546.300,00
Brésil	3.372.543,12
Chili	1.154.129,36
Colombie	549.478,12
Costa-Rica	442.400,00
Dominique	14.600,00
Equateur	1.022.090,61
Grenade	44.500,00
Guatemala	382.900,00
Guyane britannique	60.500,00
Haiti	972.800,00
Honduras	487.100,00
Honduras britannique	78.400,00
Jamaïque	165.200,00
Mexique	967.796,50
Montserrat	5.400,00
Nicaragua	513.100,00
Panama	168.300,00
Paraguay	246.650,00
Pérou	1.073.100,00

(suite)

la création du FISE au 31 décembre 1954 (suite)

Dépenses

<i>Fournitures et matériel (dollars)</i>	<i>Bourses de perfection- nement (dollars)</i>	<i>Personnel chargé des projets (dollars)</i>	<i>Participation à la campagne BCG (Joint Enterprise) (dollars)</i>	<i>Services divers (dollars)</i>	<i>Total (dollars)</i>	<i>Soldes d'allocations au 31 décembre 1954 (dollars)</i>
355.163,18	5.316,34	119.689,09			480.168,61	576.772,99
786.813,57	3.075,12	136.267,65			926.156,34	351.343,66
737.827,72		1.376,72	84.000,42		823.204,86	286.895,56
656.201,74		18.737,34			674.939,08	493.860,92
32.989,04		78,25	22.070,11		55.137,40	40.332,71
71.974,57	201,60	49.957,90			122.134,07	210.965,93
10.222,51		10.817,55			21.040,06	38.999,94
188.612,30		8.906,52	47.717,32		245.236,14	231.581,18
264.770,04		42.098,61			306.868,65	392.231,35
16.196.744,72		3.095,73	109.024,13	20.117,97	16.328.982,55	192.513,18
		16.719,60			16.719,60	53.280,40
<u>20.117.293,62</u>	<u>8.593,06</u>	<u>552.525,76</u>	<u>492.794,67</u>	<u>20.117,97</u>	<u>21.191.325,08</u>	<u>3.235.822,79</u>
324.592,29					324.592,29	
2.968.061,23				62.934,36	3.030.995,59	464,41
6.772.275,51	2.239,74	1.346,90	102.593,07		6.878.455,22	52.117,85
5.514.392,95	1.021,95		511,47		5.515.926,37	
1.762,52					1.762,52	88.237,48
1.778.207,28	729,03		65.615,11		1.844.551,42	248.810,69
2.394.050,07	21.706,51	4.746,80	278.016,99		2.698.520,37	34.396,42
9.414.103,43	3.605,41		251.870,23		9.669.579,07	220.116,16
1.972.766,26			66.804,56		2.039.570,82	
18.702.974,19	10.452,28	5.549,44	28.222,55		18.747.198,46	265.874,09
160.500,97	321,19		14.011,44		174.833,60	13.777,84
18.498.005,49	2.239,06	509,00	460.785,72		18.961.539,27	62.800,00
7.191.172,19					7.191.172,19	
5.402.494,47			220.403,47		5.622.897,84	
16.753.343,66	17.029,22	6.234,54	277.289,14		17.053.896,56	757.252,58
<u>97.848.702,51</u>	<u>59.344,39</u>	<u>18.386,68</u>	<u>1.766.123,75</u>	<u>62.934,36</u>	<u>99.755.491,69</u>	<u>1.743.847,52</u>
209.061,26	2.703,15				211.764,41	25.000,00
1.578.782,65	41.766,67	943,12			1.621.492,44	334.535,59
782.997,57	4.746,37	2.829,36			790.573,30	1.751.050,68
348.348,34		9.632,90			357.981,24	363.556,06
326.512,65	5.189,09	5.559,35			337.261,09	191.496,88
12.593,16					12.593,16	105.138,91
591.022,73		2.288,37	273.390,61		866.701,71	2.006,84
37.030,55	987,63				38.018,18	155.388,90
280.217,76					280.217,76	6.481,82
32.548,01	764,54	2.966,30			36.278,85	102.682,24
762.407,47					762.047,47	24.221,15
250.940,30					250.940,30	210.752,53
74.184,09	1.140,42	541,96			75.866,47	236.159,70
139.619,14	2.935,67	5.569,78			148.124,59	2.533,53
180.925,58		1.761,78	57.796,50		240.483,86	17.075,41
473.970,36	3.381,60				477.351,96	727.312,64
138.434,17	3.633,27				142.067,44	5.400,00
163.271,26	4.460,10	8.487,84			176.219,20	35.748,04
656.683,25	2.438,76				659.122,01	26.232,56
						70.430,80
						413.977,99

TABLEAU
Etat des allocations, des dépenses et des soldes d'allocation)

	<i>Allocations autorisées (dollars)</i>
<i>Amérique latine (suite)</i>	
République Dominicaine	175.400,00
Saint-Christophe	46.600,00
Sainte-Lucie	41.200,00
Saint-Vincent	15.700,00
Salvador	645.700,00
Surinam	87.900,00
Trinité et Tobago	165.900,00
Uruguay	82.100,00
	<hr/>
TOTAL POUR LA RÉGION	13.552.787,71
	<hr/>
Dépenses non réparties	
	<hr/>
TOTAL POUR TOUTES LES RÉGIONS	181.858.755,03
	<hr/>
ASSISTANCE GÉNÉRALE	
Etude des réactions à la farine de poisson	5.000,00
Bourses de perfectionnement — Centre de formation de Calcutta	25.000,00
Personnel chargé des projets de lutte antituberculeuse	61.488,22
Cours de formation collective	590.000,00
Centre international de l'enfance (Paris)	2.246.500,00
Réserve pour assurance	200.000,00
Dépenses d'exécution	7.504.497,76
DÉPENSES D'ADMINISTRATION	10.895.663,53
	<hr/>
TOTAL GÉNÉRAL	203.386.904,54
	<hr/> <hr/>

* Le Directeur général du FISE a reçu une lettre du représentant permanent par intérim de l'Indonésie auprès de l'Organisation du FISE; il convient de noter que le statut politique du territoire de la Nouvelle-Guinée occidentale fait toujours l'objet d'un litige.

(suite)

La création du FISE au 31 décembre 1954 (suite)

Dépenses

<i>Fournitures et matériel (dollars)</i>	<i>Bourses de perfection- nement (dollars)</i>	<i>Personnel chargé des projets (dollars)</i>	<i>Participation à la campagne BCG (Joint Enterprise) (dollars)</i>	<i>Services divers (dollars)</i>	<i>Total (dollars)</i>	<i>Solde d'allocations au 31 décembre 1954 (dollars)</i>
100.316,95					100.316,95	75.083,05
20.965,53	827,12	2.378,79			24.171,44	22.428,56
22.562,37					22.562,37	18.637,63
6.849,81					6.849,81	8.850,19
413.193,50	6.002,33	8.706,04			427.901,87	217.798,13
58.165,51					58.165,51	29.734,49
106.555,84	2.399,40	5.569,79			114.525,03	51.374,97
33.873,36					33.873,36	48.226,64
<u>7.801.673,17</u>	<u>83.376,12</u>	<u>57.235,38</u>	<u>331.187,11</u>		<u>8.273.471,78</u>	<u>5.279.315,93</u>
380.871,23					380.871,23	(380.871,23)
<u>153.215.483,25</u>	<u>503.519,41</u>	<u>1.812.550,85</u>	<u>3.538.482,90</u>	<u>314.539,36</u>	<u>159.384.575,77</u>	<u>22.474.179,26</u>
890,19					890,19	4.109,81
						25.000,00
		61.403,43			61.403,43	84,79
				560.840,22	560.840,22	29.159,78
				1.960.775,74	1.960.775,74	285.724,26
				200.000,00	200.000,00	
				6.389.970,37	6.389.970,37	1.114.527,39
				9.386.785,10	9.386.785,10	1.508.878,43
<u>153.216.373,44</u>	<u>503.519,41</u>	<u>1.873.954,28</u>	<u>3.538.482,90</u>	<u>18.812.910,79</u>	<u>177.945.240,82</u>	<u>25.441.663,72</u>

Nations Unies, qui expose la position du Gouvernement indonésien au sujet du nom à donner à ce territoire dans les documents entre le Gouvernement indonésien et le Gouvernement néerlandais.

**RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE**

RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA VERIFICATION DES COMPTES DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1954

1. Le Comité des commissaires aux comptes a examiné la comptabilité tenue par le FISE à New-York et à Paris, dans la mesure qu'il a estimée nécessaire pour vérifier les états financiers ci-après soumis par le Directeur général, ainsi que les tableaux y relatifs, et pour établir le rapport de vérification demandé par l'Assemblée générale:

- a) Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1954;
- b) Etat des recettes et des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1954;
- c) Etat des ouvertures de crédits, des dépenses engagées et des crédits non engagés (dépenses d'administration et dépenses d'exécution) de l'exercice terminé le 31 décembre 1954.

2. *Recettes.* — En 1954, les recettes se sont élevées à 15.043.943 dollars; on trouvera ci-après une comparaison des recettes par exercice et par source pour les trois dernières années:

	1952 (dollars)	1953 (dollars)	1954 (dollars)
Contributions des gouvernements	9.352.617	14.266.862	13.608.240
Contributions provenant des campagnes organisées (net)	44.834	651.247	192.000
Produits du règlement des créances de l'UNRRA	137.063	427.837	69.791
Contributions de particuliers	99.333	176.564	269.245
Revenu des placements	314.648	366.911	377.638
Contributions du personnel (impôt sur les traitements et salaires)	237.158	240.650	259.769
Commission sur achats effectués pour le compte d'autres institutions	—	25.000	101.145
Divers	86.140	64.070	166.115
TOTAL	10.271.793	16.219.141	15.043.943

3. L'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales comptabilisent à la rubrique "recettes" toutes les contributions annoncées par les gouvernements en cours d'exercice, même si les sommes annoncées n'ont pas été versées au cours de l'exercice. Au 31 décembre 1954, 8.768.348 dollars promis par des gouvernements n'avaient pas encore été reçus par le FISE; mais lorsque la vérification des comptes a été terminée, à la mi-avril, 8.577.284 dollars avaient été déposés au compte du FISE, dont 8.254.175 dollars versés par les Etats-Unis d'Amérique et 100.000 dollars par la Colombie. Ainsi, le solde des "contributions à recevoir" avait déjà été ramené à environ 190.000 dollars.

4. En 1954, le FISE a expédié 89.300.000 livres de lait écrémé en poudre, dont 78.200.000 livres de lait excédentaire acheté, 1 cent la livre, au Gouvernement des Etats-Unis, les 11.100.000 livres restantes ayant été livrées gratuitement au port d'embarquement en vertu de la loi américaine. C'est pourquoi ces 11.100.000 livres de lait sont inscrites pour mémoire dans les états. Le Comité a appris que le fret maritime du lait expédié par le FISE était évalué à 1,5 cent la livre. Que le lait coûte 1,5 cent la livre ou qu'il soit gratuit, la nature des programmes auxquels il est destiné n'en est pas modifiée, pas plus que le montant des dépenses d'administration que la distribution du lait implique pour le FISE.

5. En 1954, une campagne a été organisée dans le Royaume-Uni en faveur du FISE. Les résultats définitifs de cette campagne n'étaient pas connus à la fin de l'exercice, mais le FISE avait reçu un acompte de 182.000 dollars, c'est-à-dire la majeure partie de la somme indiquée ci-dessus au titre des contributions provenant de campagnes organisées.

6. Lorsque l'UNRRA a mis fin à ses activités, elle a transféré au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au profit du FISE, divers avoirs constitués en partie par des créances maritimes et autres. Le règlement de la plupart de ces créances a maintenant été négocié; les recouvrements opérés en 1954 ne se sont élevés qu'à 69.791 dollars. Il est probable qu'avant la fin de 1955 toutes les créances auront été réglées ou inscrites comme irrécouvrables.

7. Pour beaucoup de projets, il s'écoule une période de dix-huit mois ou même plus avant que les engagements du FISE soient complètement exécutés; en conséquence, les crédits alloués sont placés tant qu'ils ne sont pas nécessaires pour effectuer des règlements. En 1954, le revenu de ces placements s'est élevé à 377.638 dollars. Au 31 décembre, 16.081.705 dollars des ressources du FISE étaient placés à intérêt: 7 millions de dollars en bons du Trésor des Etats-Unis et 2 millions de dollars en bons du Trésor des Etats-Unis à échéance 1960. En outre,

2.000.599 dollars étaient placés en obligations de la Federal Land Bank à échéance 1958 et le FISE avait 5.081.106 dollars déposés en banque à 2 pour 100.

8. Outre ses activités normales, le FISE effectue des achats pour le compte de l'UNRWA et, dans une mesure moindre, pour l'UNKRA. En 1954, le FISE a conclu pour le compte de l'UNRWA des contrats dont la valeur nominale est supérieure à 10.600.000 dollars; le FISE n'a engagé aucun de ses fonds dans des opérations d'achat. Aux termes du nouvel accord conclu entre l'UNRWA et le FISE, l'UNRWA rembourse au FISE toutes les sommes qu'il a dépensées en exécution de l'accord. L'Administration du FISE estime que les termes de l'accord et la méthode de ventilation des dépenses donnent l'assurance qu'aucune dépense ne sera indûment imputée au FISE.

9. Il y a quelques années, le FISE a négocié en France, pour le compte de l'UNRWA, l'achat de couvertures destinées au Proche-Orient. Les marchandises n'étaient pas conformes aux spécifications et des poursuites ont été intentées en France pour tentative de fraude. La partie adverse a été reconnue coupable et condamnée à payer des dommages et intérêts au FISE. Depuis, les défendeurs ont interjeté appel et on pense que l'affaire sera jugée en appel dans un proche avenir.

10. A la rubrique "divers" du tableau qui figure au paragraphe 2 ci-dessus, la recette la plus importante est constituée par les 90.000 dollars qui ont été virés, au FISE, du compte spécial "Cartes de nouvel an". Le fonds des "Cartes de nouvel an" a été créé essentiellement pour attirer l'attention du public sur le FISE. La campagne initiale, en 1950, s'est traduite par une recette nette de 4.200 dollars; lorsque le Conseil d'administration a autorisé, en 1951, l'organisation du projet sous sa forme actuelle, la recette de l'année précédente a été utilisée pour constituer un fonds de roulement. Depuis, le Conseil d'administration a autorisé chaque année le maintien du compte "Cartes de nouvel an"; le volume des ventes a augmenté régulièrement et les recettes pour l'exercice 1954 se sont élevées à 287.707 dollars, avec un bénéfice net de 153.638 dollars. Ce compte n'a pas encore été apuré, car quelques pays n'ont pas fait parvenir les pièces nécessaires. Cette activité est considérée comme ayant un caractère commercial et semi-indépendant, et son fonds de roulement est constitué par le produit des ventes. La somme de 90.000 dollars virée au FISE en 1954 représente la partie des recettes au 28 février 1954 dont le Conseil d'administration du FISE a décidé qu'elle dépassait les besoins du fonds de roulement. A sa session de mars 1955, le Conseil d'administration a décidé de virer 125.000 dollars au crédit du FISE en 1955. Le Comité des commissaires aux comptes a été informé que l'on organise la prochaine campagne de "Cartes de nouvel an" en prévision de la vente de 5 millions de cartes. Il a également appris que l'on avait conclu, pour la première fois, un contrat pour l'impression en Europe d'une quantité importante de cartes.

11. *Dépenses.* — L'état des dépenses établi par le Directeur général diffère de celui des années précédentes en ce sens que: a) le fret figure maintenant dans la rubrique "fournitures et matériel"; b) certains frais qui figuraient autrefois sous la rubrique "dépenses d'administration" sont maintenant portés sous la rubrique "dépenses d'exécution". Compte tenu de ces modifications, on donne ci-après un tableau qui permettra de comparer les diverses dépenses avec celles des deux exercices précédents:

	1952 (dollars)	1953 (dollars)	1954 (dollars)
Fournitures et matériel, y compris fret, etc.	10.003.656	9.454.388	11.228.144
Personnel chargé des projets	713.556	405.250	544.061
Centre international de l'enfance (Paris)	317.696	351.120	313.871
Bourses de perfectionnement, cours de formation collectifs et autres formes d'assistance	336.481	75.704	47.746
Dépenses d'exécution (brut)	90.625	111.338	988.773
Dépenses d'administration (brut)	2.064.616	2.108.830	1.351.602
TOTAL	<u>13.526.630</u>	<u>12.506.630</u>	<u>14.474.197</u>

Le tableau B joint en annexe aux états financiers indique le total des allocations par pays ainsi que les dépenses engagées en 1954; les dépenses sont classées par objet: fournitures et matériel, bourses d'études, personnel chargé des projets, autres services. Sous la nouvelle rubrique "dépenses d'exécution", on porte les frais de personnel et les services connexes pour:

- a) Les programmes de conservation du lait et les services des ingénieurs qui conseillent les gouvernements;
- b) Les bureaux de zone et les bureaux nationaux en contact direct avec les gouvernements;
- c) Les services d'achat et d'expédition.

12. On a maintenu le principe, adopté en novembre 1950, de l'auto-assurance pour les risques maritimes; seules les expéditions dont la valeur dépasse 100.000 dollars sont assurées. Depuis la constitution en 1950 d'une réserve de 200.000 dollars, on n'a subi aucune perte appréciable en 1954 (150 dollars seulement). En fin d'exercice, la réserve avait un solde de 193.596 dollars.

13. *Ressources du FISE.* — Il n'existe pas de rubrique qui indique la valeur des fournitures et du matériel en transit ou en entrepôt; dans un rapport antérieur, le Comité a déjà déclaré qu'il acceptait cette façon de faire. Par conséquent, on donne ci-dessous, à titre d'information, des statistiques qui montrent l'état des ressources du FISE au 31 décembre 1953 et 1954:

Au 31 décembre

	1953 <i>(dollars)</i>	1954 <i>(dollars)</i>
Capital du FISE (net	27.656.910	28.226.657
Stocks dans les pays bénéficiaires	1.230.000	1.582.000
Marchandises en transit	700.000	960.000
Marchandises entreposées chez les fournisseurs	280.000	381.000
TOTAL	29.866.910	31.149.657

14. *Portée de la vérification des comptes.* — Aux termes d'un accord conclu avec le Gouvernement français, le FISE finance 60 pour 100 du budget de fonctionnement du Centre international de l'enfance, à Paris; en 1954, il a payé 313.871 dollars, dont 29.458 dollars au titre de l'exercice 1953. Les finances du Centre sont contrôlées par le Ministère français de la santé publique et de la population; en conséquence, le FISE verse sa contribution sous forme de dons et il reçoit, en temps voulu, l'état financier du Centre et un rapport du Ministère certifiant qu'il a examiné et vérifié les comptes. Aussi le Comité des commissaires aux comptes n'examine-t-il pas les comptes du Centre international de l'enfance. Le FISE a également conclu des accords avec l'OMS, aux termes desquels il subventionne divers projets. En 1954, ces crédits ont dépassé 500.000 dollars. La vérification des opérations financières qui en résultent est effectuée par le commissaire aux comptes de l'OMS, dont les rapports sont communiqués au Directeur général du FISE. Comme dans le cas des avances faites au Centre international de l'enfance, cette procédure dispense le Comité des commissaires aux comptes d'examiner la façon dont l'OMS utilise les crédits reçus du FISE. Des vérificateurs responsables devant le Contrôleur examinent périodiquement la comptabilité que le FISE tient de par le monde, et leurs rapports ont été communiqués au Comité. Ces rapports n'ont rien révélé qui exige du Comité des commissaires aux comptes un nouvel examen.

15. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier tous les fonctionnaires du FISE du précieux concours qu'ils lui ont prêté lors de la vérification des comptes.

(Signé) Watson SELLAR (*Canada*)

Luis ACEVEDO RODRÍGUEZ (*Colombie*)

Otto F. REMKE (*Danemark*)

Le 2 mai 1955